

MEZIERES MARSAUCEUX





Merci à Céline

Noël 2017

03 Le mot du maire

05 Vie municipale

- 05 Budget communal
- 07 Assainissement
- 09 Eau
- 10 Bâtiment communal
- 11 Voirie
- 12 Sécurité routière
- 13 Cambriolages
- 15 Plan communal de sauvegarde / Cimetière
- 16 Informations municipales
- 19 Tarifs de location de la salle polyvalente Louis Pommereau

18 Etat civil

20 Calendrier des manifestations

22 Plan de situation

24 Animations communales

34 Vie scolaire

39 Vie associative

- 39 Paroisse catholique
- 41 Amicale des parents d'élèves
- 47 Patrimoine Mézières Marsaueux (P2M)
- 51 Bibliothèque « Au coin du livre »
- 53 Loisirs 3^{ème} âge (LTA)
- 54 Association Sportive et Culturelle (A S C)
- 57 Société de pêche « SCI la Noë Robert »
- 58 Centre Nautique Drouais (C N D)
- 59 L'Etoile de Marsaueux
- 60 Société de chasse
- 61 Natura 2000

63 Urbanisme

65 Infos pratiques

68 Contacts

Annonces

Gédia Energie	2° de Couv	Brosset	52	Lauvernier J.P.	52
Dreux automobile	2° de Couv	Buquet	33	Lhermite	4
ACR	12	Centrelec	24	Maharoux	36
Alarme 28	14	Chez Hélo	53	Maini	8
Albatre	10	Crédit mutuel	41	Maury Hubert	3
Allain Valéry et ass	44	Culligan	7	Musci ETP	11
Anna M	35	ERGB	40	Rappasse	7
Auto Ecole Renaux	12	Gaec Benoist	60	Sogama	26
Bazemont Eric	40	Garage de la Rocade	61	Temps des couleurs	43
Benoist (fleurs)	33	Gastronomie Vernolitaïne	37	T M Peinture	61
Bercher	58	Guillon	61	Teixeira	6
Bois des Louvières	40	Halle de Nogent	61	UD Energie	39
Bosson Pascal	37	Intermarché	18		
Bricomarché	44	Latour	32		

Le Conseil Municipal remercie les annonceurs de ce bulletin.

Directeur de la publication : Commission information.

Rédaction : Equipe municipale ainsi que les rédacteurs des associations.

Coordination : Francine Fleury

1^{ère} de couverture : Serge Fleury

Photos : Mairie et associations

Mise en page et impression :

ACR : 16, rue Jules Pasdeloup - 28100 Dreux

Tel. 02 37 42 89 14 - www.acr-repro.com



Ce numéro a été tiré à 600 exemplaires



Commissions

Jean-Luc Hudebine Maire

1 ^{er} ADJOINT Jean-Claude GOYER	2 ^{ème} ADJOINT Philippe POMMEREAU	3 ^{ème} ADJOINT Muriel BRANDT	4 ^{ème} ADJOINT Francine FLEURY
TRAVAUX - BÂTIMENTS COMMUNAUX	BUDGET - FINANCES	SPORT - FÊTES - LOISIRS	BULLETIN MUNICIPAL
Joël AUGER Christian GOUJEON Gabriel PAIN Eric PAPIN	Ludovic POIRIER Joël AUGER Dominique HÉBERT	Marèva PORTENSEIGNE Aurélia DAUBIN-LEFEVRE Christian GOUJEON Joël AUGER Ludovic POIRIER Virginie LOMBARD-MAURY Dominique HEBERT	Mareva PORTENSEIGNE Eric PAPIN Gwénaél MARIE Dominique HÉBERT
VOIRIE - SÉCURITÉ ROUTIÈRE	URBANISME		ENVIRONNEMENT ESPACES VERTS
Gabriel PAIN Christian GOUJEON Gwénaél MARIE Eric PAPIN Ludovic POIRIER	Joël AUGER Christian GOUJEON Gabriel PAIN Eric PAPIN		Gabriel PAIN Eric PAPIN Virginie LOMBARD-MAURY Gwénaél MARIE
EAU - GAZ - ELECTRICITÉ	CIMETIÈRE	DÉLÉGUÉE A L'AIDE SOCIALE	
Christian GOUJEON Gabriel PAIN Eric PAPIN Dominique HEBERT Ludovic POIRIER	Dominique HEBERT Virginie LOMBARD-MAURY Gabriel PAIN	Gwénaél MARIE Mareva PORTENSEIGNE	
SECRÉTARIAT	GARDE-CHAMPETRE	EMPLOYÉS COMMUNAUX	
Julie SAGORY Virginie MAHAUT	Thierry PATRIARCHE	Franck PATRIARCHE	

Syndicats intercommunaux

	Titulaire	Suppléant
Syndicat Intercommunal du Regroupement Pédagogique (SIRP)	Jean-Luc Hudebine, Éric Papin, Gwénaél Marie	
Syndicat du Cours Moyen de l'Eure (SICME)	Jean-Claude Goyer	Gabriel Pain
Syndicat Intercommunal du Canton d'Anet (SICA)	Francine Fleury	Eric Papin
Syndicat Intercommunal Rosay (SIEPRO)	Jean-Claude Goyer	Dominique Hébert
Délégués conseillers Défense	Jean-Claude Goyer	Christian Goujeon
Agglo du Pays de Dreux	Jean-Luc Hudebine	Francine Fleury



De nouveau, en ce début d'année, me revient l'honneur de vous présenter notre bulletin municipal !

En premier lieu, je tiens à remercier et à féliciter tous ceux qui ont participé de près ou de loin à cette réalisation : l'adjointe en charge de ce bulletin aidée de ses collègues et de toute la commission «information», les associations communales...

Merci également aux nombreux annonceurs qui permettent de financer en grande partie cette publication.

A l'aube d'une nouvelle année, il est d'usage de dresser le bilan de l'année écoulée et d'exposer les projets en cours ou à l'étude.

En 2017, outre les nombreux travaux courants d'entretien des bâtiments, nous avons poursuivi la réfection des trottoirs à Mézières et à Marsauceux. Mais pourquoi refaire les trottoirs si les voitures s'y garent? Je compte donc sur le bon sens et la civilité de chacun d'entre nous! Malheureusement, ensuite ce sont les services de la gendarmerie qui seront chargés de faire respecter la réglementation aux derniers récalcitrants.

2018 sera une année riche en activités et en travaux !

Tout d'abord du 18 janvier au 17 février notre commune sera recensée. Seules, les deux secrétaires de la Mairie, Julie et Virginie, seront habilitées à venir vous rencontrer à votre domicile pour vous expliquer en quoi cela consiste, vous donner les imprimés nécessaires ou vous orienter vers les possibilités de recensement sur Internet.

Soucieux de la dépense énergétique, nous allons, en début d'année, remplacer une grande partie de l'ancien éclairage public par de nouveaux éclairages LED moins gourmands en énergie. (ces travaux sont subventionnés par le CEE et le SIEPRO.)

Enfin d'importants travaux vont être réalisés à la salle Louis Pommereau : travaux d'isolation, de mise aux normes incendie et handicap, remplacement du mode de chauffage. (subvention Région)

Si le Conseil municipal est depuis toujours économe sur le budget de fonctionnement, nous voulons continuer d'investir car ne plus le faire serait laisser se dégrader notre patrimoine et constituerait une « dette à retardement » pour la génération suivante.

Bien évidemment, en ce début d'année, je pense à toutes celles et ceux qui éprouvent les difficultés d'une vie souvent semée de malheurs familiaux, de problèmes de santé ou de travail. Je leur souhaite de retrouver la sérénité de jours meilleurs et la force de combattre l'abattement et la détresse.

Merci aux responsables d'associations. Notre village rural est une richesse en terme de bénévolat et de proximité. Je mesure au quotidien tout ce que vous accomplissez pour les autres. Merci au Personnel municipal pour son travail et sa disponibilité.

Merci à tous mes collègues du Conseil municipal pour tout ce qu'ils accomplissent. Je sais pouvoir compter sur eux.

Je vous invite tous à la cérémonie des vœux qui aura lieu le samedi 13 janvier à 11h00 à la salle Louis Pommereau pour échanger plus longuement.

Pour tous, je formule mes vœux les plus sincères de bonheur, de réussite dans vos projets et d'épanouissement dans votre vie familiale.

Bonne lecture.

Jean Luc Hudebine

TAXI MAURY

**TRANSPORTS TOUTES DISTANCES
AEROPORTS - GARES**

 **06 22 85 10 00**

18, rue Maurice-Viollette 28500 LURAY



LHERMITE

Equipement Loisir



CHERISY

Matériel pour espaces verts et voirie

Salle d'exposition de 700 m²
5 mécaniciens et 2 magasiniers
Ouvert du Lundi au Samedi
08h00 - 12h00 / 14h00 - 19h00
(sauf du 01 novembre au 28 février,
fermeture le samedi à 18h00)



LUISANT



JOHN DEERE

Kubota

STIHL®



HONDA

www.lhermite-equipement-loisir.fr

DREUX :

Rue du Plateau - BP 50061
ZA Croix de Raville - 28500 CHERISY

Tél. : 02 37 46 45 33

Fax : 02 37 46 79 97

contact.cherisy@lhermite-el.fr

CHARTRES :

Route d'Illiers (face au rond-point)
2, rue Jean Perrin - 28600 LUISANT

Tél. : 02 37 30 25 67

Fax : 02 37 30 71 63

contact.luisant@lhermite-el.fr

BUDGET

Budget communal principal

Malgré le **maintien des taux d'imposition communaux** et une légère baisse des dotations de l'État, le montant des recettes de fonctionnement 2017 est stable par rapport à 2016. Les nouvelles constructions et l'accroissement de la valeur des bases foncières, permettent cette stabilité.

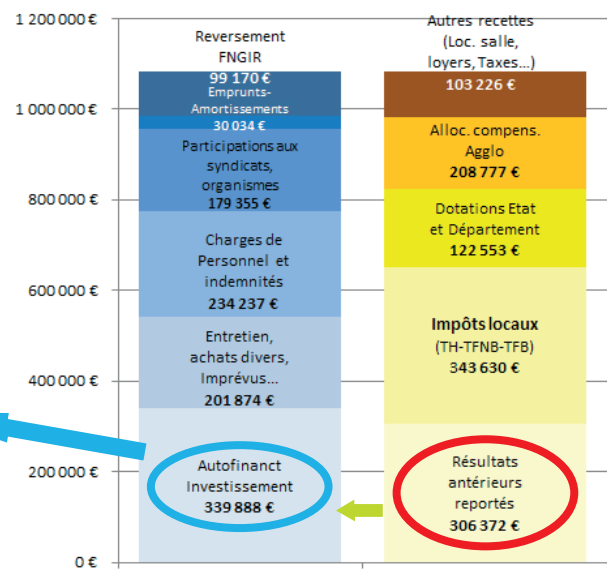
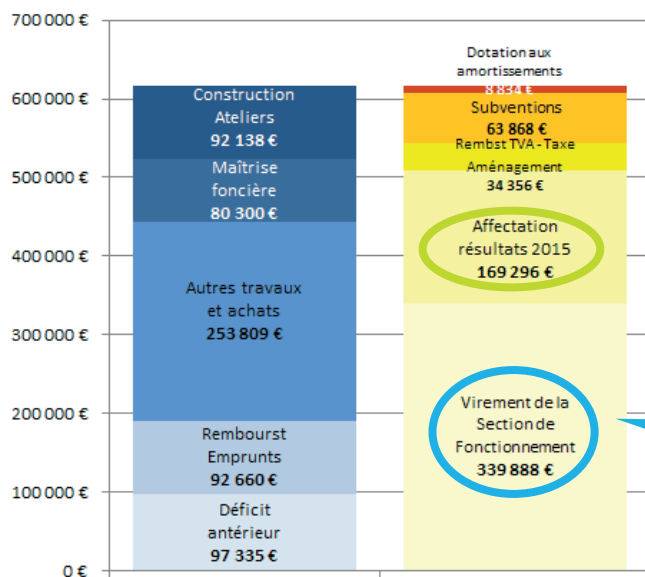
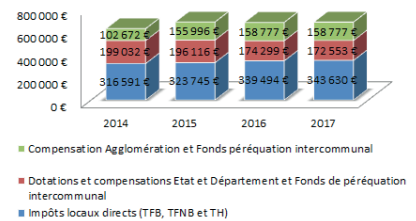
Des taux d'imposition inchangés en 2017:

Taxe d'habitation : **11,92%**

Foncier bâti : **20,19%**

Foncier non bâti : **37,82%**

L'excédent de fonctionnement cumulé à la fin de l'exercice 2016 (+475 668 €) a servi à couvrir le déficit d'investissement du même exercice, de **-169 295,78 €** (Affectation des résultats 2016), le solde **(306 372 €)** contribuant à l'autofinancement des projets d'investissement pour 2017, pour un montant total de 339 888 €.



SECTION D'INVESTISSEMENT

La **section d'investissement** de notre budget principal, s'équilibre, pour l'année 2017, à la somme de **616 242 €** (voir ci-dessus).

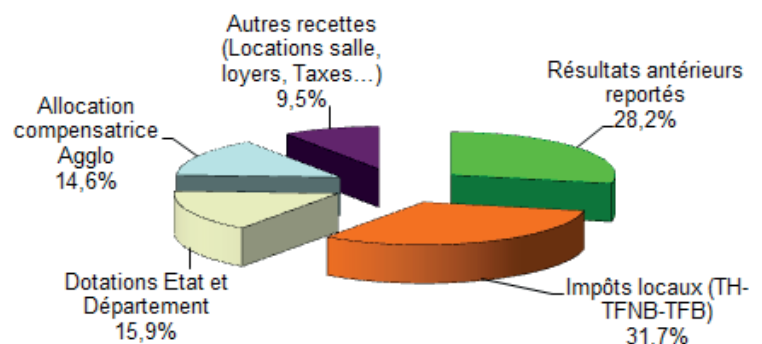
L'autofinancement dégagé par le budget de fonctionnement permet de couvrir les dépenses d'investissement programmées par le Conseil Municipal (**Clôture des ateliers municipaux et travaux de voirie**) ainsi que la **constitution d'une réserve** (80 300 €), **pour l'acquisition de terrains, favorisant la maîtrise foncière par la commune.**

Avec une **épargne brute** moyenne de près de 126 000 €, la **capacité de désendettement** de la commune est d'un peu plus de **6 ans**. La **dette par habitant** est d'environ **737,5 €** au 1er janvier 2018. Deux emprunts importants se terminent en 2019 (annuité d'environ 25 750 €, soit près de 25% des annuités d'emprunts).

SECTION DE FONCTIONNEMENT

La **section de fonctionnement** de notre Budget principal, s'équilibre pour l'année 2016, à la somme de **1 084 558 €**, décomposée comme suit : (Cf. ci-dessus).

D'où vient l'argent de la commune ?



Budget annexe de l'eau

Budget d'exploitation (Fonctionnement)

Le **budget d'exploitation 2017** de notre régie de distribution de l'eau potable **s'équilibre à la somme de 223 548 €**, en hausse de plus de 10% par rapport à l'année précédente, principalement du fait de l'accroissement de **l'excédent d'exploitation cumulé avec les années antérieures : 94 576 €** (>42% des recettes d'exploitation).

Cet excédent permet de faire face à l'augmentation des frais d'entretien, liée au vieillissement du réseau, aux nombreuses réparations suite à l'effondrement de caves et à la réalisation de travaux indispensables d'amélioration du réseau de distribution (**57 881 € pour l'autofinancement des travaux d'investissement**).

Pour l'année 2018, le prix de l'eau (part communale) sera porté à **1,61 € / m3** (hors Taxes FSIREP et Agence de l'eau), soit une augmentation de 3,2 %. L'objectif est toujours d'atteindre à l'horizon 2020, un prix de 1,70 € / m3.

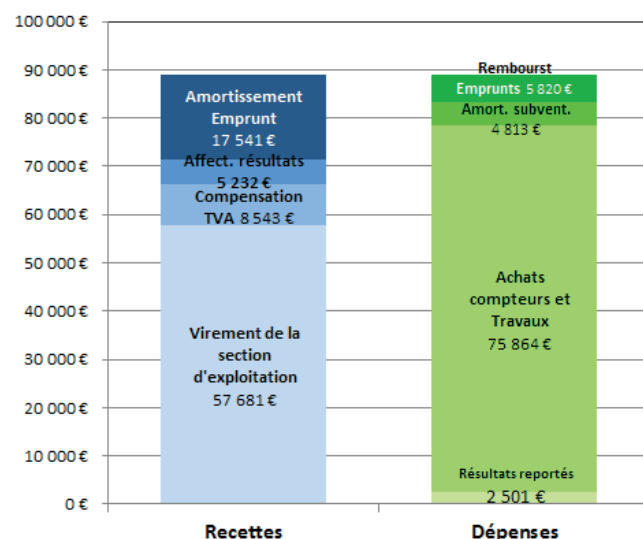
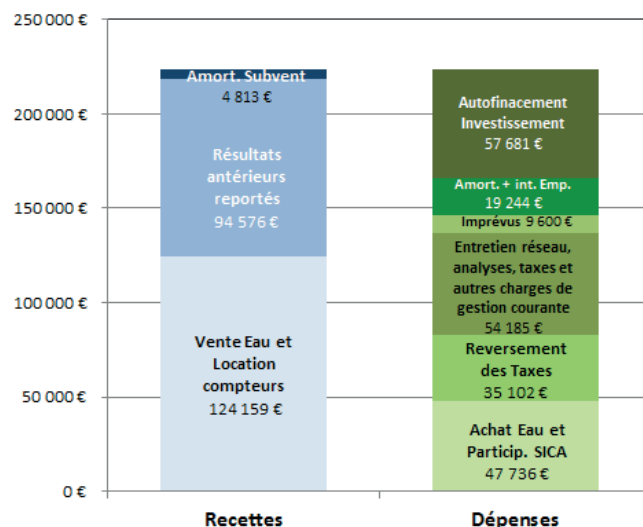
Budget d'investissement

Le **budget d'investissement 2017** s'équilibre à la somme de **88 998 €**.

Un montant de **75 864 €** a été provisionné, **pour l'achat de compteurs et la réalisation de divers travaux de modernisation de notre réseau de distribution**. Ainsi, parallèlement aux travaux de voirie, rue du Centre, impasse de la Boulangerie et rue de Mézières, nous avons procédé en 2017 au changement de vieilles canalisations en plomb et des compteurs, pour un montant total de 40 000 €.

Pour les branchements, la canalisation ancienne en plomb a été changée jusqu'au compteur en place.

Philippe Pommereau



TEIXEIRA VOYAGES

Pour que vos rêves traversent les frontières

- Pour vous divertir : Spectacles, Théâtre, Concerts, Cabarets
- Journées et Séjours organisés...
- Transport de voyageurs : Scolaire, association, CE, groupes...

Devis rapide et gratuit sur demande

Rejoignez-nous...



www.teixeiravoyages.fr

teixeira-voyages@wanadoo.fr

ZI des Forts, 40 route de Paris, 28500 Chérisy - Tel: 02.37.82.46.30 Fax : 02.37.82.33.15

Habilitation n°IM028120002 - RC-HISCOX HARCP0222385 Garantie Financ.APST.

Assainissement

CARACTÉRISTIQUES DES EFFLUENTS ADMISSIBLES

- Il est très important de ne pas encombrer le réseau principal d'assainissement par des serviettes hygiéniques, des lingettes, des serpillières, des bouchons en plastique etc.
- L'effluent devra contenir ou véhiculer une pollution compatible avec un traitement en station d'épuration biologique de type urbain. Le flux rejeté devra être compatible avec le flux acceptable à la station d'épuration.
- L'effluent sera rejeté à une température inférieure ou égale à 30°C.
- L'effluent sera débarrassé des matières en suspension, décantables ou précipitables qui, directement ou indirectement, après mélange avec d'autres effluents seraient susceptibles d'entraver le bon fonctionnement des ouvrages, de provoquer l'obstruction des canalisations et de nuire à la sécurité du personnel. L'effluent ne devra pas contenir de substance de nature à favoriser la manifestation de colorations ou d'odeurs. L'effluent ne renfermera pas de substances susceptibles d'entraîner la destruction de la faune et de la flore en aval des points de déversements dans le milieu récepteur.
- L'effluent devra être conforme au décret 2002-460 du 4 avril 2002 relatif à la protection générale des personnes contre les dangers des rayonnements ionisants. Les établissements de santé relèvent des préconisations de la circulaire n°2001-323 du 9 juillet 2001.

Merci de votre attention.

SERVICES TECHNIQUES

(DÉCHETS ; EAU ET ASSAINISSEMENT)

19 rue Jean-Louis Chanoine (zone de la Rabette) - 28100 Dreux

Tél. : 02 37 64 82 00 puis (tapez 1 pour déchets - tapez 2 pour eau/assainissement)

Adresse utile

SPL (Société publique Locale)

6 rue des Embûches 28100 DREUX

 Tél : 02.37.38.55.02



Culligan
le meilleur de l'eau

La solution durable
CONTRE LE CALCAIRE !

CONCESSIONNAIRE CULLIGAN EXCLUSIF en Eure-et-Loir - culligan28@orange.fr - www.culligan.fr

CULLIGAN DREUX
13, rue Jules Pasdeloup
les corallines - 28100 DREUX
02 37 50 22 71

CULLIGAN CHARTRES
20, avenue Gustave Eiffel
Parc Atlantic - 28630 GELLAINVILLE
02 37 25 12 25



S.A.R.L. RAPPASSE LAURENT

**TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT
RACCORDEMENT TOUT À L'ÉGOUT
TRAVAUX DIVERS**

 /Fax : 02 18 48 30 61

Mob. : 06 12 85 26 09

laurentrapasse@gmail.com

2, Impasse de la Badonnerie - 28500 OUERRE

SARL G. MAINI
marbrerie pompes funèbres

1, Chemin du cimetière
28210 NOGENT-LE-ROI - 02 37 51 44 26
31, avenue Kennedy (face à l'hôpital)
28100 DREUX - 02 37 46 86 26
1, rue Marc Chappey
28500 VERNOUILLET - 02 37 42 46 19

**TRAVAUX DANS
TOUS CIMETIÈRES**

Caveaux - Monuments
Fleurs naturelles et artificielles
FUNÉRARIIUM
Rue Louise Michel - Les Corvées
28500 VERNOUILLET

CONTRATS OBSEQUES
Organisation complète d'obsèques
*Un service familial
dans le respect des traditions*

SARL DUROCASSES
marbrerie pompes funèbres

59, rue de Billy - 28100 DREUX

 **02 37 46 02 02**

Face cimetière ancien

⇒ TRAVAUX DANS TOUS
CIMETIÈRES

⇒ CONTRATS OBSEQUES

⇒ FLEURS NATURELLES
ET ARTIFICIELLES

⇒ FUNÉRARIIUM

⇒ 24h/24 et 7 Jours/7



SAS CRÉMATORIUM DE VERNOUILLET

Représentée par M. MAINI Florian

Rue de la Briqueterie

28500 VERNOUILLET

Tél. 02 37 42 98 14 - Fax 02 37 46 31 60

Réseau d'eau

Avant la réfection des trottoirs, rue du Centre et rue de Mézières, les raccordements des branchements d'eau potable en plomb de la canalisation principale au compteur existant ont été remplacés et le compteur posé en limite de propriété sur le trottoir.

Impasse de la boulangerie : l'ancienne canalisation d'eau potable en fonte de diamètre 40 a été remplacée ainsi que les branchements des particuliers.

Suite à une fuite sur canalisation en plomb nécessitant une intervention, cette canalisation est remplacée et le compteur posé en limite de propriété.



Impasse de la Boulangerie : remplacement de la canalisation principale et raccordement des particuliers.



Pas facile de trouver sa place entre plusieurs câbles électriques et le téléphone !

EAU POTABLE : ATTENTION AUX FUITES

Les propriétaires sont responsables de la canalisation souterraine d'alimentation entre le compteur et la maison.

Il vous appartient donc de surveiller régulièrement votre compteur.

Vous avez constaté que votre consommation a augmenté et vous ne savez pas l'expliquer ? Cela peut être dû à des changements récents dans votre logement, mais également à une fuite invisible.

Voici quelques informations et conseils pour vérifier simplement que votre installation n'a pas de fuite.

Vous pensez qu'il y a une fuite chez vous ? Pour en être sûr, vous pouvez vérifier grâce à votre compteur.

1. Effectuez un relevé de votre compteur.
2. Après quelques heures sans consommer d'eau (chasse d'eau, lave-vaisselle, lave-linge...) le mieux est de le faire de nuit.
3. Si les chiffres sont identiques, tout va bien. S'ils ont changé, il y a probablement une fuite.

COMMENT LOCALISER UNE FUITE ?

- Fermez les robinets d'arrivée d'eau les uns après les autres et regardez les chiffres de votre compteur à chaque fois.
- Dès que les chiffres de votre compteur cessent de tourner, vous avez détecté le circuit où est située la fuite.

Si malgré tout vous n'arrivez pas à localiser la fuite, contactez votre plombier.

Vérifiez régulièrement vos chasses d'eau, cumulus, canalisations, raccordement avec joint, vérifiez le serrage (un serrage défectueux d'un joint provoque une fuite future très importante...).

Pour l'hiver pensez à protéger votre compteur du gel

Vous constatez une fuite avant compteur ou toute trace d'humidité, de remontée d'eau sur le sol, sur le trottoir ou la voirie : prévenez la Mairie le plus rapidement possible.



Bâtiment Communal

2018 sera une année de rénovation pour la salle polyvalente Louis Pommereau !

Construite en 1986 notre salle polyvalente a besoin de quelques travaux.

Le chauffage par film chauffant est défectueux, il y a un problème de baie vitrée qui ne ferme plus très bien et celui de l'accessibilité handicapé à l'intérieur de la salle etc.!

Un diagnostic énergétique et l'étude de différentes solutions énergétiquement performantes ont été proposés.

Le cabinet Albâtre Architecture de Croisilles a été retenu pour une mission complète d'architecte et de maîtrise d'œuvre.

Ces travaux devraient commencer en juillet pour une durée de cinq mois durant laquelle la salle polyvalente sera fermée au public et à toute manifestation.



**TOUS PROJETS NEUFS - REHABILITATION EXTENSION DE BATI ANCIEN
BATIMENTS BBC- MAISONS PASSIVES
CONSEIL**

www.albatre-architecture.com

 7 Grande Rue - 28210 CROISILLES  albatre.archi@aliceadsl.fr
 02.37.82.43.93  02.37.82.43.93  06.67.14.87.46



Voirie

Le revêtement de trottoir étant en mauvais état, des travaux de réfection de trottoirs ont été réalisés avec remplacement de bordure cassée ou enfoncée, ce qui a permis de reprendre le fil de l'eau.

A Mézières en Grande Rue, une partie de la rue de la Mairie, et de la rue de Bécherêt



Rue de Bécherêt Mézières



Grande rue Mézières



A Marsaueux rue de Mézières



Rue du Centre à Marsaueux : les travaux de réfection du trottoir se feront en début d'année 2018.

Le terrain Guille (à l'angle de la rue des Forges et de la rue de Mézières) acquis par la commune sera aménagé en petite place pavée avec un trottoir en bitume.

Un aménagement piéton en grave calcaire est aménagé rue de Mézières à Marsaueux, de la rue des Mairies à l'entrée des parkings de la salle Louis Pommereau.

Entretien des trottoirs L'entretien des trottoirs est à la charge des habitants, propriétaires occupants, locataires ou usufruitiers, ainsi que devant leur habitation : le désherbage, le balayage des feuilles mortes et autres détritiques, ou encore en hiver le balayage et/ou le grattage de la neige et du verglas en répandant du sel, du sable, des cendres ou encore de la sciure de bois.

Certains riverains entretiennent leur trottoir et nous pouvons les en remercier. Dommage que ce ne soit pas le cas de tous les propriétaires.



ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS

8, rue Lemoult - B.P. 70007 - 28170 CHÂTEAUNEUF-EN-THYMERAI
Tél. 02 37 51 69 75 - Télécopie 02 37 51 81 14 - E-mail : etpmusci@orange.fr

**TERRASSEMENT - VOIRIE - SOLS INDUSTRIELS ET SPORTIFS - ASSAINISSEMENTS URBAINS ET AGRICOLES
ADDUCTION D'EAU - BÉTON ARMÉ - MAÇONNERIE - ENROBÉS - TRAVAUX POUR PARTICULIERS**



SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES

LES INTEMPÉRIES

Pluie, brouillard, neige, verglas... adaptez toujours votre conduite aux conditions météorologiques. N'oubliez pas qu'en cas de pluie ou d'intempérie les limites de vitesse autorisées sont revues à la baisse, donc ralentissez ! Si les conditions météo sont trop extrêmes (forte neige, vents violents...) différez si possible votre déplacement.

En hiver

- **Avant de prendre la route** : il est indispensable de remplir le réservoir du liquide lave-glace avec un produit antigel, de vérifier les pneus, mais aussi le bon fonctionnement de la batterie et des systèmes d'allumage, d'alimentation, de dégivrage et de chauffage.

- **Par temps de neige** : Les conditions de circulation sont évidemment plus difficiles. Si vous ne pouvez pas faire autrement que de prendre votre véhicule, veillez à avoir des équipements adaptés : chaînes ou pneus spéciaux. Les chaînes doivent être à la taille des pneus et installées sur les roues motrices. Entraînez-vous à les poser avant de partir ! Les pneus hiver, conçus pour améliorer l'adhérence et le freinage, peuvent être montés dès la mi-octobre et démontés vers la mi-mars. Sur la route, réduisez votre vitesse, respectez les distances de sécurité et laissez toujours la priorité aux engins de déneigement et de salage.

- **Les plaques de verglas**. Sur les routes de campagnes en hiver, elles sont fréquentes et difficiles à repérer. Un panneau spécifique signale parfois les zones à risques, toutefois soyez vigilants, surtout si vous traversez des zones ombragées et humides.

La pluie

En cas de pluie une vitesse trop élevée peut entraîner des risques de dérapage et donc des accidents. La chaussée mouillée réduit l'adhérence des pneus. Adaptez votre vitesse à l'état de la route et allongez de façon significative la distance de sécurité avec le véhicule qui vous précède.

Le brouillard

Parce qu'il réduit de façon significative la visibilité, et notamment la perception des distances, le brouillard est particulièrement dangereux sur route.

- Si du brouillard est à craindre, voire s'il est annoncé, différez votre départ notamment si vous devez faire un trajet en rase campagne.

- N'oubliez pas que sur l'ensemble du réseau routier et autoroutier, en cas de visibilité inférieure à 50 mètres, les vitesses maximales sont abaissées à 50 km/h.

- Réduisez votre vitesse en fonction du manque de visibilité et utilisez vos feux de brouillard.



Création / Impression



Logos, flyers, cartes de visite, dépliants, poster, brochures, calendriers, faire-part, reliures, tampons, tirage de plans...

16 rue Jules Padeloup - 28100 DREUX
Tél. : 02 37 42 89 14 - contact@acr-repro.com

www.acr-repro.com

CENTRE DE CONDUITE ET DE SECURITE

28



DREUX

école de conduite
Pascal RENAUX

Galerie Jeanne D'Arc - Place Mésirard - 02 37 46 39 11

autoecolerenauxvigeon@orange.fr

CONTRE LES CAMBRIOLAGES, LES BONS REFLEXES !

AU QUOTIDIEN

PROTÉGEZ LES ACCÈS

Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (oeilleton), d'un entrebâilleur.

Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme).

Demandez conseil à un professionnel.

SOYEZ PRÉVOYANT

Photographiez vos objets de valeur. En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur.

Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur. Conservez vos factures.

SOYEZ VIGILANT

Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés.

Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous.

Faites attention à tous les accès. Ne laissez pas de clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

Lisez attentivement votre contrat d'assurance habitation. Il mentionne les événements pour lesquels vous êtes couverts et les mesures de protection à respecter. Prenez contact avec votre assureur pour toute question.

Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.

Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.

Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être apparent.

Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.

NE COMMETTEZ PAS D'IMPRUDENCE

N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.

Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance. De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.

Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage; ils offrent des moyens d'entrer chez vous.

AVANT DE PARTIR EN VACANCES

Informez votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin, gardien...).

Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence.

Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé.

Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio...

Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et veillez à ce que vos enfants fassent de même.





Il est déconseillé de publier vos photos de vacances. Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.

Des conseils personnalisés pour rendre votre domicile plus sûr? Rendez-vous à votre brigade de gendarmerie pour contacter le correspondant sûreté.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous partez en vacances ?

Signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie. Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile. Renseignements et formulaires de demande disponibles sur place et sur Internet :

- **Si vous habitez Paris ou la petite couronne** (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne), rendez-vous sur www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr > Rubrique Vous aider

- **Si vous habitez hors de Paris et de la petite couronne**, rendez-vous sur www.interieur.gouv.fr > Rubrique Ma sécurité > Conseils pratiques

EN CAS DE CAMBRIOLAGE

Prévenir immédiatement la police ou la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction.

Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (physionomie, vêtements, type de véhicule, immatriculation...).

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE

Préservez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

- ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre ;
- interdisez l'accès des lieux.

UNE FOIS LES CONSTATATIONS FAITES

- faites opposition auprès de votre banque, pour vos chèques et cartes de crédit dérobés ;
- prenez des mesures pour éviter un autre cambriolage (changement des serrures, réparations...);
- déposez plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie en vous munissant d'une pièce d'identité. Pour gagner du temps, vous pouvez déposer une pré-plainte sur

internet: <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr>

- Déclarez le vol à votre assureur, par lettre recommandée, dans les deux jours ouvrés. Vous pouvez y joindre une liste des objets volés, éventuellement avec leur estimation.

Pourquoi déposer plainte ?

Il existe des spécialistes de police technique et scientifique dans chaque département. Ils relèvent les traces et indices en vue d'identifier les auteurs des cambriolages.

VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UN CAMBRIOLAGE : COMPOSEZ LE 17

Opposition carte bancaire : 0 892 705 705

Opposition chéquier : 0 892 68 32 08

Blocage téléphones portables :

- Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00

- Free Mobile : 32 44

- Orange : 0 800 100 740

- SFR : 10 23

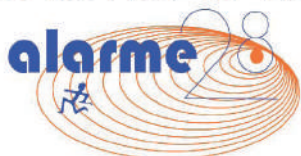
Votre brigade de gendarmerie :

DREUX N° tel : 02.37.38.57.30



Au service de votre sécurité depuis + 30 ans...

C'est une garantie !



Automatisme de portail DAITEM

Surveillance vidéo, Coffre fort et Interphone sans fil.

Alarme sans fil DAITEM
Insensible à la foudre
Fabrication française
Garantie 5 ans



Alarmes et automatismes
de la maison



Place Rotrou - DREUX - ☎ 02 37 42 09 50 - E-mail : alarme28@wanadoo.fr



La loi de modernisation de la sécurité civile

Le plan communal de sauvegarde (PCS) a été institué par la loi n°2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile, dans son article 13, et par son décret d'application n°2005-1156 du 13 septembre 2005.

Il a vocation à organiser la réponse communale en cas d'événement de sécurité civile, c'est-à-dire que le PCS doit définir un dispositif communal opérationnel permettant à l'équipe municipale de "gérer les crises" éventuelles touchant la sécurité civile, et notamment les crises majeures : catastrophes industrielles, phénomènes climatiques, accidents "courants" (transport, incendie...), dysfonctionnement des réseaux (transport, énergie, eau, gaz...), problèmes sanitaires (grippe aviaire, méningites, légionnellose...).

Avant la loi de 2004, dans le domaine de la sécurité civile, l'échelon communal avait en effet longtemps été délaissé. L'organisation générale de la sécurité civile reposait essentiellement sur les moyens de secours départementaux, zonaux ou nationaux coordonnés par les différents plans de secours, notamment le plan ORSEC. Durant ces dernières années, cette organisation avait montré ses faiblesses, notamment parce que l'organisation de l'échelon communal faisait défaut.

En mettant en place une organisation communale, le but pour le maire est de supprimer les incertitudes, les actions improvisées, en ayant un cadre de référence polyvalent pour gérer les problèmes qui ne sont pas habituels. Sur la commune de Mézières-en-Drouais le plan communal de Sauvegarde P.C.S est en cours d'élaboration.

Pour vous prévenir le plus rapidement possible en cas d'événement de sécurité civile nous avons besoin de vos adresses mail, de vos numéros de téléphone fixe et portable.

Vous pouvez les renseigner à la mairie par mail à l'adresse suivante :

mairie.mezieres-marsauceux@wanadoo.fr ou lors de votre passage en mairie ou à la poste.

Merci pour tous ces renseignements utiles pour la mise en place du P.C.S

Cimetière : concessions échues.

Beaucoup d'entre vous ont pu observer dans notre cimetière des petites pancartes insolites. Ces dernières ont été placées, depuis mars 2015, devant les concessions funéraires trentenaires échues. Pendant plus de deux ans, nous avons laissé aux familles, la possibilité de renouveler ces concessions.

La municipalité va désormais procéder progressivement à l'exhumation des restes issus de ces concessions échues, en commençant par celles les plus détériorées. Après placement dans un reliquaire, les restes seront ré-inhumés dans le nouvel ossuaire communal, réalisé en 2017.





Informations municipales

BRUITS DE VOISINAGE

Les bruits de voisinage sont liés au comportement de chacun d'entre nous, aux objets, appareils ou outils que nous utilisons, aux animaux dont nous avons la garde. Dès lors qu'ils sont émis aux heures de repos, de façon répétée ou intense, les bruits peuvent porter atteinte au droit à la tranquillité de nos voisins.

Il est important que chacun d'entre nous fasse appel sinon à son civisme du moins à sa courtoisie afin d'éviter des conflits de voisinage inutiles.

Les voisins doivent être prévenus des fêtes organisées chez vous.



Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés avec des outils ou des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore **ne sont autorisés les dimanches et jours fériés qu'entre 10h00 et 12h30.** (Arrêté municipal du 12/07/1990)

CHIENS ET CHATS ERRANTS

Les chiens errants constituent une gêne pour la population. Il est interdit de laisser divaguer les chiens sur la commune sous peine de procès-verbaux et de poursuites conformément à la loi.

(Arrêté municipal du 08/10/81995)



Les chiens et les chats errants peuvent faire l'objet d'une saisie, par arrêté du maire, et d'une conduite à la fourrière. Ils sont restitués à leurs propriétaires seulement après paiement des frais de fourrière.



CHIENS QUI ABOIENT DE JOUR OU DE NUIT

Dans le cas où les aboiements de chiens de jour ou de nuit constituent une gêne avérée pour le voisinage, ils aboient aussi parce qu'on les place dans des situations où ils peuvent le faire. Et très souvent parce que leur maître ne leur a pas appris à se taire, quand ce dernier ne les encourage pas involontairement dans ce travers.

N'oubliez pas que la loi ne sanctionne pas les aboiements, mais le fait qu'un propriétaire ne prenne pas toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage (mauvais traitement, chien laissé seul toute la journée, mauvaises conditions d'hygiène, et...). Cette réglementation s'applique 24h sur 24h (**article R1334-31, et articles R1337-7 à R1337-10 du code de la santé publique**).

→ Prévenir par courrier

→ Constater ou faire constater les faits

Le plus souvent, votre voisin prendra alors les mesures nécessaires une fois mis devant le fait accompli (dressage, collier-anti-aboiement, dog sitting...).

CIRCULATION SUR LES CHEMINS COMMUNAUX

Elle est interdite (sauf pour les riverains) sur :

-Cr 36 dit des côtes de la Noë Robert

-CR 25 dit des Bastes

-CR 37 dit des Bois des Côtes

-CR 58 dit des Folies

-CR 18 de Marsaueux à Prémont jusqu'au CD308

(Arrêté municipal du 08/07/1997)

ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET DES CANIVEAUX

Les propriétaires ou les locataires des maisons situées en bordure de la voie publique, sont tenus de balayer, de désherber, de nettoyer les trottoirs et les caniveaux ou de faire réaliser ce travail par une entreprise, afin de les maintenir dans un parfait état de propreté. De même en cas de neige et de verglas, les propriétaires, locataires sont tenus de casser la glace et de balayer la neige le long de leur propriété afin de maintenir un passage piéton.

Pour éviter les glissades en cas de verglas ou de neige gelée ou durcie, vous devez répandre du sel ou des produits abrasifs (cendre, sable).

DÉPÔT DE DÉTRITUS

Tout dépôt de débris est interdit sur les terrains et chemins communaux ainsi que dans les bois et terrains privés. Des déchetteries sont à votre disposition pour recevoir tous vos déchets.



ASSAINISSEMENT

Avant d'effectuer votre branchement d'assainissement vous devez faire une demande à l'agglomération du pays de Dreux.

RÉSEAU D'EAUX PLUVIALES

Il est rappelé que le réseau d'écoulement des eaux pluviales est réservé pour les eaux de pluies de voirie.

Tout autre rejet n'est pas autorisé.

La gestion des eaux pluviales privée doit se faire sur votre propriété

A SAVOIR :

Lorsque vous vendez ou quittez une location, n'oubliez pas de faire relever votre compteur électrique par la SICA-ELY, le gaz par GEDIA et le compteur d'eau par la mairie.

EAU POTABLE : ATTENTION AUX FUITES

Les propriétaires sont responsables de la canalisation souterraine d'alimentation entre le compteur et la maison. Il vous appartient donc de surveiller régulièrement votre compteur.

« J'ai l'impression d'avoir une fuite d'eau »

Comment le vérifier rapidement ?

Vous pouvez procéder à un test très simple : dans la journée ou la nuit, vérifiez que tous vos robinets et machines consommant de l'eau sont à l'arrêt. Ensuite, notez ce qu'indique l'index de votre compteur (les derniers chiffres qui affichent votre consommation en litres).

Quelque temps après, vérifiez que ces chiffres n'ont pas changé. Si les chiffres sont plus élevés, il y a probablement une fuite sur votre installation.

Vérifiez les robinets qui gouttent ou plus, votre chasse d'eau (quelques gouttes d'eau finissent par faire des mètres cubes).

Il vous appartient de surveiller régulièrement votre compteur et d'engager les travaux d'éventuelles réparations.

Pour l'hiver pensez à protéger votre compteur du gel.

DÉRATISATION

Les propriétaires et les occupants d'un immeuble sont tenus d'assurer un entretien satisfaisant des bâtiments et de leurs abords et en particulier de mettre en œuvre les mesures préventives et curatives de lutte contre l'infestation.



Les habitations et le matériel peuvent être endommagés par les rongeurs : rats et souris.

Rongeurs domestiques

→ Dommages causés par les rongeurs

Les rongeurs provoquent de nombreux dommages :

- ◆ coupure de fils électriques susceptibles de provoquer des incendies;
- ◆ trous;
- ◆ surfaces souillées d'urine et de déjections;
- ◆ tuyaux de ventilation troués et souillés;
- ◆ détérioration des systèmes de chauffage;
- ◆ vecteurs de maladie.

→ Points de vigilance du bâti

Il faut soupçonner une infestation par des rats ou des souris lorsque l'on entend durant la nuit des bruits de trottement et de grattement dans les murs ou que l'on trouve des objets rongés ou mordillés ou des emballages de produits alimentaires endommagés. La présence de déjection et d'urine, de terriers ou de trous dans les murs des fondations sont des signes d'infestation.

BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Circulaire du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts :



Les déchets dits « verts » issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbres, d'élagages, de débroussaillage et autres pratiques similaires constituent des déchets quel qu'en soit le mode d'élimination ou de valorisation. S'ils sont produits

par des ménages, ces déchets constituent alors des déchets ménagers.

En application de l'annexe 11 de l'article R.541-8 du code de l'environnement établissant la liste des déchets, les déchets biodégradables de jardin et parcs relèvent de la catégorie de déchets municipaux, entendus comme déchets ménagers et assimilés. En conséquence, **dès lors que ces déchets verts sont produits par les ménages, leur brûlage en est interdit en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental.** Le brûlage à l'air libre est une pratique polluante.

Brûler 50 kg de végétaux, c'est émettre autant de particules fines que rouler 18 000 km avec une voiture à essence récente ou 6 000 km pour une voiture diesel récente !

Les expositions répétées à des niveaux modérés de particules dans l'air peuvent avoir un impact sanitaire.

Jean-Claude Goyer



Naissances



Marius **Fiocco** 5 janvier
Charlotte, Amélia, Thérèse **Portemer** 6 janvier
Marwan, Mounir **El Ayat** 31 janvier
Ahmed **Loqmane** 25 février
Nathanaël, Patrick, Thomas **Hugueny Espana** 18 avril
Adèle, Rose, Marie **Moine** 24 avril
Élinore, Annie, Catherine **Lavialle** 7 septembre
Jade, Murielle, Franceline **Delahaye** 28 novembre

Décès



Claude **Ganther** 8 février
Paulette **Lemonnier** épouse **Capet** 22 février
Jacques **Richer** 16 mars
Solange **Chartrain** épouse **Bianquis** 20 mai
Lucien **Georget** 15 septembre



ZAC DES FORTS - ROUTE DE MARSAUCEUX – 28500 CHERISY
TEL . 02.37.65.51.50

***TOUTE L'EQUIPE DE
VOTRE INTERMARCHÉ CHERISY
vous accueille du***

<i>Lundi</i>	<i>14 h 30 - 19 h 30</i>	
<i>Mardi</i>	<i>9 h 00 - 12 h 30</i>	<i>14 h 30 - 19 h 30</i>
<i>Mercredi</i>	<i>9 h 00 - 12 h 30</i>	<i>14 h 30 - 19 h 30</i>
<i>Jeudi</i>	<i>9 h 00 - 12 h 30</i>	<i>14 h 30 - 19 h 30</i>
<i>Vendredi</i>	<i>9 h 00 - 12 h 30</i>	<i>14 h 30 - 19 h 30</i>
<i>Samedi</i>	<i>9 h 00 - 19 h 30</i>	
<i>Dimanche</i>	<i>9 h 00 - 12 h 15</i>	

DRIVE INTERMARCHÉ : www.intermarché.com

ATTENTION AU STATIONNEMENT

Le décret n°2015-808 relatif au plan d'actions pour les mobilités actives et au stationnement, paru au Journal officiel samedi 4 juillet, contient plusieurs dispositions pour favoriser la circulation des piétons et des vélos. Parmi celles-ci, la création **d'un nouvel article dans le code de la route** qui punit d'une amende forfaitaire de 135 € les arrêts ou stationnements «très gênants». Est notamment considéré comme « très gênant », l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule :

- dans une voie de bus
- sur un emplacement réservé aux personnes handicapées ou aux transports de fonds
- sur les passages piétons
- sur les voies vertes et pistes cyclables
- à proximité des signaux lumineux de circulation ou des panneaux de signalisation lorsque le gabarit du véhicule est susceptible de masquer cette signalisation à la vue des autres usagers
- au droit des bouches d'incendie
- et sur les trottoirs « à l'exception des motocyclettes, tricycles à moteur et cyclomoteurs ». (En prenant bien sûr toujours garde à ne pas gêner la circulation des piétons !).

Les contrevenants resteront redevables de l'amende à 135 € au titre de la contravention pour «stationnement gênant».

Tarifs de location de la salle Polyvalente Louis Pommereau

Les tarifs de la salle Louis Pommereau, à compter du 1^{er} Janvier 2018 sont les suivants :

	COMMUNE	HORS COMMUNE
« Grande salle » location 24 heures	202 €	386 €
« Grande salle » location week-end 48 heures	314 €	603 €
« Grande salle » Vendredi 15h30 au samedi 9h00	101 €	193 €
« Cuisine » location 24 ou 48 heures	69 €	108 €
« Petite salle (1 ou 2) » location 24 heures	75 €	135 €
« Petite salle (1 ou 2) » location week-end 48 heures	148 €	271 €
« Chauffage grande salle » 24 heures (du 1 ^{er} octobre au 30 avril)	81 €	81 €
« Chauffage grande salle » 48 heures (du 1 ^{er} octobre au 30 avril)	162 €	162 €
« Chauffage petite salle » 24 heures (du 1 ^{er} oct. au 30 avril)	53 €	53 €
« Chauffage petite salle » 48 heures (du 1 ^{er} oct. au 30 avril)	106 €	106 €
« Vin d'honneur » grande salle	120 €	203 €
« Vin d'honneur » petite salle (1 ou 2)	62 €	104 €
« Collecte et traitement des déchets »	26 €	26 €

Le montant de la caution est fixé à 1000€.

Le chèque et une attestation d'assurance de la personne responsable de la location devront être fournis pour la remise des clés.



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

JANVIER

JEU.04	Réunion club – Loisirs troisième âge	13h30 Salle Louis Pommereau
SAM.13	Vœux du maire	11h00 Salle Louis Pommereau
JEU.18	Réunion club – Loisirs troisième âge - Assemblée Générale	13h30 Salle Louis Pommereau
MER.24/27	« Au coin du livre » - Exposition de B.D. dédiacées	14h00 / 18h00 Mairie, salle d'exposition
DIM.28	SCI Etang de la Noë Robert - Assemblée générale	10h00 Salle Louis Pommereau

FÉVRIER

JEU.01	Réunion club – Loisirs troisième âge	13h30 Salle Louis Pommereau
VEN.02	P2M - Assemblée générale	18h00 Salle Louis Pommereau
DIM.11	Réunion club – Loisirs troisième âge – Concours de belote	13h30 Salle Louis Pommereau
JEU.16	Réunion club – Loisirs troisième âge	13h30 Salle Louis Pommereau
SAM.17	Etoile de Marsauceux - Tournoi Fifa 18	19h00 Salle Louis Pommereau
JEU.22	Ecole publique – Bal des maternelles	9h30 / 11h30 Salle Louis Pommereau
SAM.24	Union des propriétaires- Repas de fin de chasse	12h00 Salle Louis Pommereau

MARS

JEU.01	Réunion club – Loisirs troisième âge	13h30 Salle Louis Pommereau
JEU.15	Réunion club – Loisirs troisième âge - Repas	12h00 Salle Louis Pommereau
VEN.16	Amicale RP – Soirée déguisée	18h00 Salle Louis Pommereau
SAM.17	APEL St Martin Ste Agnès- Soirée d'école avec les parents	19h00 Salle Louis Pommereau
SAM.24	P2M – La voix des champs – Journée chorale	Salle Louis Pommereau
JEU. 29	Réunion club – Loisirs troisième âge	13h30 Salle Louis Pommereau

AVRIL

DIM.08	APEL St Martin- Ste Agnès- LOTO	14h00 Salle Louis Pommereau
JEU.12	Réunion club – Loisirs troisième âge	13h30 Salle Louis Pommereau
JEU.26	Réunion club – Loisirs troisième âge	13h30 Salle Louis Pommereau

MAI

MAR.01	SCI Etang de la Noë Robert	8h00 Etang de la Noë Robert
MAR.01	Amicale du regroupement pédagogique - Foire à la puériculture	8h00 à 18h00 Salle Louis Pommereau
MAR.08	Armistice 1945 - Cérémonie	11h00 Cimetière
JEU.10	Réunion club – Loisirs troisième âge	13h30 Salle Louis Pommereau
SAM.19	C.N.D. Fête du plan d'eau	Plan d'eau Mézières
DIM.20	C.N.D. Fête du plan d'eau	Plan d'eau Mézières
DIM.20	Mairie de Mézières-Randonnée pédestre	9h00 Départ de la mairie
JEU.24	Réunion club – Loisirs troisième âge	13h30 Salle Louis Pommereau



JUIN

VEN.01	Amicale RP- Théâtre	20h30 Atelier de la grange
SAM.02	Amicale RP- Théâtre	20h30 Atelier de la grange
DIM.03	Amicale RP- Théâtre	16h00 Atelier de la grange
JEU.07	Réunion club – Loisirs troisième âge- Buffet froid	12h00 Salle Louis Pommereau
SAM.09	ASC Mézières- Sport en famille	9h00 /17h00 Salle Louis Pommereau
SAM.16 / DIM.17	P2M : journée Patrimoine de Pays	10h00 /18h00 Salle Louis Pommereau
DIM.17	Foire à tout : Etoile de Marsaudeau	08h00 Stade Robert Papin
JEU.21	Réunion club – Loisirs troisième âge	13h30 Salle Louis Pommereau
VEN.22	OGEC St Martin-Ste Agnès - Kermesse	18h Salle Louis Pommereau
SAM.23	Amicale du RP– Théâtre	20h30 Salle Louis Pommereau
DIM.24	Amicale du RP– Théâtre	15h00 Salle Louis Pommereau
JEU.28	Réunion club – Loisirs troisième âge- Pique-nique	12h00 Etang de la Noë Robert
VEN.29	Amicale du RP- Kermesse	18h00 Ecole de Marsaudeau

JUILLET

JEU.05	Réunion club – Loisirs troisième âge	13h30 Salle Louis Pommereau
SAM.14	Fête nationale - Mairie	

AOÛT

Travaux de réfection de la salle	Salle Louis Pommereau
----------------------------------	-----------------------

SEPTEMBRE

VEN.07	Société de chasse Union des propriétaires – Assemblée générale	19h00
---------------	--	-------

OCTOBRE

VEN.05	Bibliothèque « Au coin du livre »- Assemblée générale	20h30 Salle d'exposition
---------------	---	--------------------------

NOVEMBRE

DIM.11	Armistice 1918 - Cérémonie	11h00 Cimetière
---------------	----------------------------	-----------------

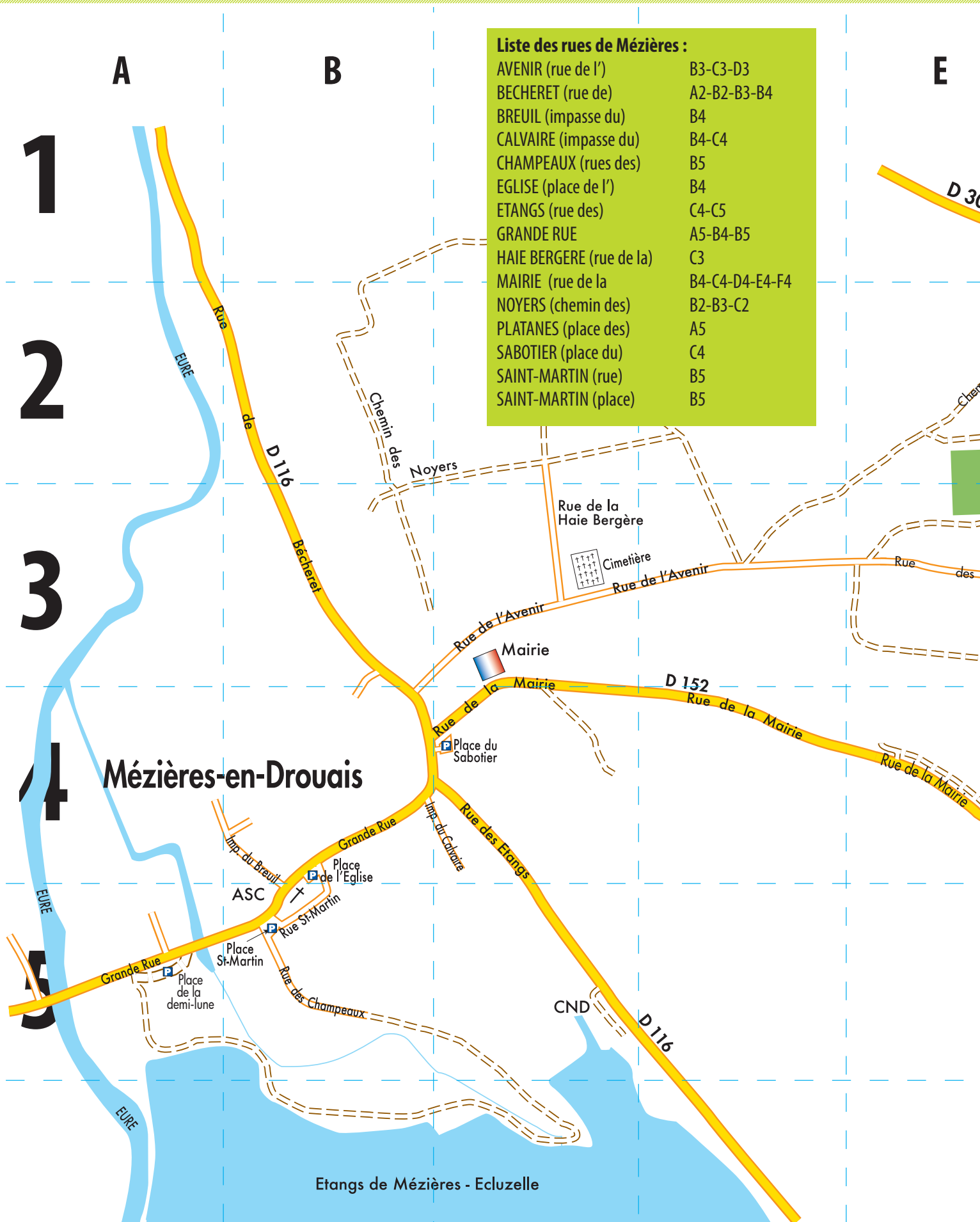
DÉCEMBRE

JEU.06	Réunion club – Loisirs troisième âge	20h30 Salle Louis Pommereau
DIM. 09	Amicale du RP – Foire aux jouets et puériculture	8h00 / 18h00 Salle Louis Pommereau
SAM.15	Arbre de NOEL - Mairie	14h00 Salle Louis Pommereau
DIM.16	Réunion club – Loisirs troisième âge – Concours de belote	13h30 Salle Louis Pommereau
JEU.20	Réunion club – Loisirs troisième âge	13h00 Salle Louis Pommereau
VEN.21	APEL St Martin/Ste Agnès - Arbre de Noël	17h00 Salle Louis Pommereau

Jean-Claude Goyer

La VOIX DES CHAMPS :

répétition tous les mardis de 19h50 à 22h30. Salle Louis Pommereau.





Liste des rues de Marsaubeux :

ARSENAL (rue de l')	G3	MARE (impasse de la)	G3
ARSENAL (place de l')	G3	MERANGLE (rue de)	G3-H3
BADONNERIE (impasse de la)	G4	MESNIL (impasse du)	F2-G2
BADONNERIE (rue de la)	G3-G4	MESNIL (rue du)	E1-F2-G2
BOULANGERIE (impasse de la)	G3	MEZIERES (rue de)	F3-G3
CENTRE (rue du)	G3	NEAUFLE (rue de)	G4
CLOS AUX PRÊTRES (rue du)	G3	PENDANTS (rue des)	F3
ECOLAS (rue des)	E3-F3	PLANTES (rue des)	F2
EOLIENNE (rue de l')	G2	POMMERAIE (impasse de la)	H3-H4
FORGES (rue des)	G3-G4	PRESSOIR (impasse du)	G3
GARENNE (chemin de la)	E2	REGIE (rue de la)	F2-F3
GAS (rue des)	G3-G4	SAINT-VIGNERON (place de la)	G4
HEZ (rue du)	G4	TEMPLE (rue du)	G2-G3-F3
LIBERATION (rue de la)	G4-H4-H5	TOUR (rue de la)	F1
MAIRIES (impasse des)	G3	TREILLEBOIS (rue de)	G4
MAIRIES (rue des)Forges	3-F4	VENTES (impasse des)	F2
		VERGERS (rue des)	F2



Hier, le village

C'est probablement aux onzième et douzième siècles que sont apparus la majorité de nos villages. Il s'agissait souvent d'un simple regroupement de maisons déjà existantes. Ces maisons sont construites en bois, rarement en pierres, le plus souvent en torchis ou en pisé (sorte de mélange de terre argileuse ou de terre grasse et de paille).

Le plan d'une maison modeste est simple : une grande salle où l'on vit, où l'on fait la cuisine ; c'est là aussi que l'on dort. Il y a un foyer, mais pas forcément une cheminée... La table est mise en place lorsque c'est nécessaire d'où l'expression « mettre la table ». On trouve un grand coffre où l'on range les vêtements, voire la miche de pain et un très grand lit ; un chaudron, aux usages variés : la cuisson, la toilette...

Il n'y a alors pas d'assiettes ni de couverts : on mange à même la table, les tranches de pain servent d'assiettes.

Dans la maison, la lumière pénètre par de petites fenêtres : pas de vitre ou rarement, du papier ou de la toile huilés. On voyait des gril-lages d'osier ou de bois. A l'extérieur, se trouvait un abri pour les animaux : quelques volailles, peut-être une chèvre, un cochon que l'on sacrifiera en novembre... Parfois sont installées des latrines.

Les villageois se lèvent tôt le matin : la toilette est de rigueur mais souvent les vêtements sont déjà mis : il est vrai que les matins d'hiver sont froids... Autour des maisons, de nombreux sentiers permettent aux villageois de rejoindre le puits du village et de se rencontrer ainsi qu'ils aiment le faire.

M. Garnier

CENTRELEC

Electricité Générale

- Neuf & Rénovation, mise en conformité
- Chauffage électrique, gestionnaire d'énergie
- Ventilation (VMC simple et double flux)
- Motorisations de portail, porte de garage et volets roulants
- Courants faibles, réseaux informatiques, alarmes
- Contrôle d'accès, portier et interphone audio et vidéo
- Domotique et automatismes du bâtiment

*Sébastien
Maurzy*



02 37 43 79 55 / 06 13 80 28 99

centrelec28@orange.fr

28500 - MEZIERES-EN-DROUAIS



Accueil des nouveaux habitants

Ce début d'année a été marqué par un changement pour l'accueil des nouveaux arrivants : tout le village était invité.

Notre maire a ainsi pu présenter ses bons vœux à tous et à toutes. Ensuite les associations de notre commune ainsi que les maires des villages voisins ont pu se présenter.

Une rencontre sympathique qui s'est terminée par le verre de l'amitié.





Fêtes des voisins

Nous vivons dans un petit village, alors pourquoi ne pas faire plus ample connaissance avec nos voisins et partager des moments chaleureux et de détente ensemble ? Vous pourrez aussi partager des recettes savoureuses, des fous-rires...



SO.GA.MA.

MENUISERIES PVC ET ALUMINIUM



**8, rue des Livraindières
ZI NORD – BP10105
28100 DREUX**

WWW.SOGAMA.COM



TEL : 02.37.42.82.07



Randonnée

Nous avons eu cette année un temps splendide, mais malheureusement peu de marcheurs !

Direction la forêt de Bû, où se cache un sanctuaire gallo-romain. Ce site découvert en 1967 recèle encore de nombreux secrets malgré des fouilles qui ont duré jusqu'en 1983.

Il semblerait que ce sanctuaire, fréquenté jusqu'au I^{er} siècle après J.C., ait été reconnu pour aider à guérir les maladies des yeux. La découverte d'offrandes prenant la forme de globes oculaires confirme cette hypothèse.

Merci à Eric qui nous a permis de découvrir ce si intéressant site archéologique de Bû.

Nous sommes ensuite retournés à l'étang de La Noé Robert pour un pique-nique accompagné de bavardages, échanges et éclats de rire...

L'an prochain, n'hésitez pas à venir, même si c'est simplement pour une partie de la journée !





14 juillet

Nouvelle organisation pour ce 14 juillet. Debout les pongistes, début du tournoi à 8h30 !

Mme Germain de la « Paillotte » nous a préparé une fabuleuse paëlla servie vers 13h00 à plus de 280 convives.

L'après-midi a été consacrée à des jeux variés : pétanque, structures gonflables pour enfants et « grands enfants ». Il y avait aussi des jeux tenus par les membres des associations, les membres du conseil municipal et leurs conjoints.

Ce changement a permis à tous de passer une agréable après-midi suivie de la remise des lots et d'un bon petit kir breton.

A l'année prochaine.







Repas des anciens

Nous avons accueilli comme chaque année les habitants âgés de plus de 65 ans par une belle journée ensoleillée !

Après le discours du Maire, et une pensée émue pour nos disparus et nos absents, le repas préparé par monsieur J. Yves Le Fur, de la Gastronomie Vernolitaine, a été servi par les membres du conseil et leurs conjoints. Un repas toujours très apprécié.

Marion Leroy avec son accordéon a su motiver quelques danseurs et accompagner nos chanteuses.

Les conteurs d'histoires nous ont manqué. Dommage !

Enfin, nous avons chaleureusement félicité et applaudi notre doyenne Madame Lucienne Verneuil et notre doyen Monsieur Louis Kilbourg.







Agence Latour

FNAIM



ACHAT - VENTE

02 37 46 93 90

36 rue d'Orfeuil

28100 **DREUX**

Fax 02 37 42 60 01

Site : www.agence-latour.fr

E-mail : agence-latour@orange.fr



LOCATION - GESTION

02 37 62 80 22

34 rue d'Orfeuil

28100 **DREUX**

Fax 02 37 46 08 64

Site : www.location-dreux.com

E-mail : agencelatourgestion@wanadoo.fr

PARKING GRATUIT A L'AGENCE

62 bis rue de Paris

28410 **GOUSSAINVILLE**

RÉGION HOUDAN

02 37 43 24 44

PAVILLONS - PROPRIÉTÉS

APPARTEMENTS - TERRAINS - FONDS DE COMMERCE

La solution à tous vos projets Immobiliers

VENTE - ACHAT - LOCATION - GESTION - ASSURANCE LOYER

Estimations gratuites

5 AGENCES A VOTRE ÉCOUTE



8 mai - 11 novembre

Lors de chacune de ces commémorations une gerbe a été déposée au pied du Monument aux morts.

Cette année le 11 novembre mettait à l'honneur « Georges Clémenceau ».

Après le discours de Monsieur le Maire, la minute de silence et la lecture de Manon, nous nous sommes retrouvés à la mairie pour le verre de l'amitié.

La présence d'enfants reste toujours appréciée. Ainsi, le 8 mai dernier, les enfants de l'école de Marsauceux ont chanté, sous la houlette de l'ancienne directrice, Madame Élodie Roger, « Le soldat » (de Florent Pagny). Cela a été un moment fort émouvant.



Qualité Tradition
AU CŒUR DE LA FRAICHEUR



Buquet & Fils
Tél. 02 37 43 70 01

3, rue Charles-de-Gaulle - CHERISY

ARTISAN
BOUCHER - CHARCUTIER
Viandes de 1^{er} choix



Benoist





Toutes compositions florales:
Deuil, Mariage, Naissance etc...

41, rue St-Martin - 28100 DREUX
7 bis, Place du Musée - 28100 DREUX

Tél. : 02 37 50 01 99



École de Marsauceux

L'école publique située à Marsauceux fait partie du regroupement pédagogique de Charpont, Ecluzelles, Mézières-en-Drouais, Ouerre.

Depuis la rentrée de septembre, notre école s'est agrandie avec l'ouverture d'une 6^{ème} classe. Une nouvelle équipe pédagogique s'est mise en place et la rentrée s'est effectuée sereinement. Nous accueillons les enfants de la Petite section au CE1. À partir du CE2, les enfants vont à l'école de Ouerre.

Nous scolarisons 135 élèves qui se répartissent de la manière suivante pour l'année scolaire 2017/2018 :

Petite et moyenne section :

M^{me} Dany Fabre et M. Aurélien Delaunay avec 23 élèves

ATSEM : M^{me} Sylvie Glatigny

Petite et moyenne section :

M^{me} Erika Decroo-Kerauden avec 23 élèves

ATSEM : M^{me} Patricia Tonein

Moyenne et grande section:

M^{mes} Laurie Herrero-Nebot et Hélène Rivoalen avec 22 élèves

ATSEM : M^{me} Pauline Robin

Grande section et CP :

M^{me} Cécile Blandel avec 22 élèves

Cours Préparatoire :

M^{me} Gwladys Maillard avec 21 élèves

Cours élémentaire 1ère année :

M^{mes} Maëlys Guillet et Sandra Bailly avec 24 élèves

L'équipe enseignante peut compter sur le personnel du SIRP :

M^{mes} Angélique Patriarche, Lucie Poupin, Martine Ruffaut, Marie-Christine Beauclair et Christelle Bertelli pour leur sérieux et leur implication au sein de l'école, sans oublier M^{me} Evelyne Dubois secrétaire du regroupement.

L'école est restée sur l'organisation de 4 jours et demi pour cette année. Les élèves de GS/CP/CE1 continuent de bénéficier des intervenants de l'ASC chaque jeudi de 15h à 16h15 et découvrent de nouvelles activités.

Les PS et MS sont alors encadrés par les ATSEMS et M^{me} Bertelli et se voient proposer des activités diversifiées : réalisation d'objets, peinture, jeux de société, histoires. . .

L'année passée a été riche en propositions et réalisations éducatives pour les enfants.

En Mars, les MS/GS ont participé au bal des maternelles, organisé par l'USEP, avec l'école de Germainville. Moments de partage et de convivialité grâce aux danses apprises en amont de la rencontre.

Fin mai, ils ont fait une nouvelle rencontre avec « les jeux méditerranéens ».



Les CE1 ont, eux aussi, profité de l'USEP en participant au « cross lune » . . . on cumule les distances parcourues par tous les élèves pour atteindre la lune ! Nous ne sommes pas encore arrivés mais la distance diminue ! Puis ils ont fait une rencontre sportive autour des jeux celtiques avec l'école de Villemeux.

Grâce aux subventions de l'Amicale, les CE1 ont pu réaliser la visite de 2 châteaux : Anet et Guainville.

Les CP sont partis 4 jours à Carolles (Basse Normandie) en classe de mer et sont revenus ravis de leur séjour.



Le voyage scolaire a eu lieu à la serre zoologique Biotropica (Val de Reuil) pour les classes de PS/MS/GS et CE1. Les élèves ont pris plaisir à déambuler au cœur de la forêt tropicale parmi les loriquets, les crocodiles, les chauves-souris, les tortues. . . . mais aussi dans le parc extérieur pour y découvrir de nouveaux animaux : manchots, walabis, fennecs, pélicans, suricates. Chaque classe a participé à un atelier pédagogique.



L'année scolaire 2017 a commencé par le spectacle des « 3 Chardons » compagnie qui est venue à l'école le 5 octobre pour nous présenter « Le bel oiseau ». Les élèves ont été réceptifs et ont participé activement au spectacle.



Nous avons fêté Halloween le mercredi 18 Octobre pour la plus grande joie des enfants. Ils sont tous venus déguisés en monstres, sorcières, squelettes. Nous étions tous plus effrayants les uns que les autres! Les CP et

les CE1 sont venus chanter en anglais dans les classes de maternelle qui leur ont récité une comptine « pour faire peur » et leur ont offert des bonbons et gâteaux confectionnés par les parents.

D'autres manifestations auront lieu au cours de l'année :



- Bal des maternelles pour les classes de PS/MS
- Rencontres sportives pour les classes de GS/CP/CE1 avec l'USEP (Cross lune et jeux celtiques)
- Piscine le jeudi matin pour les classes de CP/CE1 jusqu'à fin janvier
- Un deuxième spectacle sera proposé aux enfants au cours du 2ème trimestre

Cette année sera aussi très marquée par toutes les actions et projets que nous souhaitons effectuer autour de notre jardin avec l'aide et les conseils de Mme Anne Royer et de nombreux parents d'élèves :

- Plantation des arbres fruitiers.
- Réalisation de la rivière, d'un poulailler, des cabanes de rangements pour les outils.
- Plantation des légumes, de fleurs et entretien.

Pendant les vacances de la Toussaint, les employés communaux sont venus décaisser la cour maternelle et ont étalé la « bonne » terre. Nous allons pouvoir continuer les plantations et organiser l'espace jardin de façon définitive. Un grand merci pour leur aide efficace.

Commencé l'an passé, ce jardin s'est bien agrandi et les élèves ont pu faire les premières récoltes en septembre. Les bénévoles souhaitant y participer sont de plus en plus nombreux et nous les remercions pour leur soutien et leur aide. Le premier « Troc jardin » que nous avons organisé a été très apprécié et a remporté un beau succès.



Nous tenons à remercier tous les partenaires : SIRP, Mairie, Amicale, parents d'élèves et autres bénévoles pour leur aide précieuse et leur implication dans la vie de l'école. Ensemble, continuons à faire que notre école reste un lieu d'apprentissage serein et agréable, où chacun puisse s'épanouir et progresser.

Anna M

Chaussures Houdan

Votre boutique de chaussures Anna M vous présente des modèles Femme aux tendances Mode, Confort, Sport, Ville, ainsi que des chaussons et une gamme d'accessoires.

Spécialiste
Bébé-enfant

Homme
Chaussures et accessoires

44 rue de l'Enclos, 78550 Houdan **01 30 59 71 17**
Du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 15h à 19h
Ouvert le dimanche de 10h45 à 12h30



plomberie - chauffage M.D.

ENTRETIEN - DEPANNAGE - INSTALLATION

***Une équipe de professionnels
à votre service depuis plus de 30 ans...***

Energie renouvelable



**S.A.V. plomberie & chauffage
Adduction d'eau, assainissement**

Remplacement chaudière (fioul, gaz)



Industries & Particuliers

Economie d'énergie

**Salle de bain, hydrothérapie,
cuisines...**



MAHARAUX Dominique

23, rue de Dreux - 28500 LURAY

www.PCMD.fr

02 37 46 24 02



SIRP

Dans nos écoles...

Le SIRP continue son action avec pour objectifs principaux le bien être et la sécurité des élèves.

Nous accueillons 209 élèves (59 de Charpont, 13 d'Ecluzelles, 75 de Mézières et 62 de Ouerre)

A Marsaueux les 6 classes (4 en maternelle et 2 en primaire) fonctionnent avec des effectifs confortables pour tous. 8 agents du SIRP interviennent en accompagnement des enfants en classe, préparation et service des repas, surveillance des élèves et entretien des locaux. J'en profite pour vous annoncer le départ en retraite de Marie-Christine Beauclair. Qu'elle soit chaleureusement remerciée pour toutes ces années de dévouement au service des enfants.

A Ouerre, 3 classes avec des effectifs élevés et 3 agents pour les repas, la surveillance des élèves et l'entretien des locaux.

Le secrétariat et la gestion sont toujours assurés par un agent administratif.

Pour l'année 2018, et en coopération avec le responsable sécurité de la gendarmerie, nous allons orienter notre action vers la protection accrue des locaux.

Dans les 2 écoles nous allons remplacer ou renforcer les clôtures, poser des revêtements « anti vue » sur les vitres donnant sur rue, installer une alarme anti intrusion et incendie à l'école de Ouerre.

Cela fait partie des mesures préconisées pour la protection des élèves en cas d'intrusion.

Au niveau de la cantine, à la suite des problèmes rencontrés par la société Sodexo, nous sommes approvisionnés par une filiale de cette même entreprise. Nous testons actuellement la qualité des repas et du service rendu.

Les TAP : Nous continuons jusqu'à la fin de l'année scolaire. Pour l'année suivante, une enquête est en cours auprès des parents, nous recueillons l'avis des enseignants et une décision sera prise au cours du premier trimestre pour avoir le temps d'organiser la rentrée suivante sans précipitation.

Les membres du Comité Syndical et tous les agents du SIRP vous souhaitent une belle année 2018.

Dominique De Vos

Présidente du SIRP



9, rue du Clos d'Amour
28350 Saint-Lubin-des-Joncherets

Création et entretien parcs et jardins
Clôtures • Dallage
Terrasse bois • Arrosage intégré
Gazon de placage

Tél. : 02 32 58 03 83 - 06 11 19 46 95 • Fax : 02 32 58 08 60
E-mail : bossonpaysagiste@gmail.com siret : 501 238 216 00011



LE FUR
TRAITEUR

- Pour vos réceptions
- Pour vos banquets
- Plats à emporter

☎ **02 37 42 45 60** Fax 02 37 46 43 95
6, ROUTE DE CHARTRES **28500 VERNUILLET**



Ecole St Martin - Ste Agnès

Ecole Saint Martin-Sainte Agnès

L'école St Martin-Ste Agnès à Mézières en Drouais accueille des enfants à partir de 2 ans et demi (toute petite section) jusqu'au CM2. Dans cette petite école de campagne, parents et enfants sont accueillis par cinq enseignants soucieux du développement et du bien-être de leurs élèves. Vous pouvez prendre contact avec Madame Alcina Alpanse par téléphone au 02 37 43 71 10 ou par mail à l'adresse suivante :

ecolestmartinsteagnesmezieres@orange.fr si vous souhaitez de plus amples renseignements concernant le fonctionnement, l'organisation ainsi que les activités proposées au sein de l'école.

L'année scolaire 2017/18 a commencé avec beaucoup d'activités pour les enfants...

Une année riche en événements, et ce n'est pas terminé !



Dans le cadre des Journées du Patrimoine, visite de Mézières en compagnie de Pascale Jubert et Hélène Mignot de l'association P2M.



Visite de l'église de Mézières et découverte de l'horloge ancienne avec Pascale Jubert de l'association P2M.



Visite des CE1, CE2, CM1 et CM2 au musée des Vignerons de Dreux.



Samedi 9 septembre, cross avec tous les enfants, de la toute petite section jusqu'au CM2. Il y a eu ensuite la possibilité d'acheter des gâteaux et objets au profit de l'association « **Imagine for Margo** » et les « **relais d'Ancelin** ».



Le 18 septembre, rallye découverte à Dreux. Découverte du « Tour des enfants trouvés » avec Madame Bruneau de l'Office du tourisme.



18 septembre à Dreux. Observation et dessin des maisons à colombage du centre ville rue d'Illiers.



Paroisse catholique

Mézières, Charpont, Ecluzelles et Chérisy

Les paroisses de Charpont, Ecluzelles et Mézières-en-Drouais sont réunies avec Chérisy (ainsi que Vernouillet, Broué, Tréon et d'autres encore...) au sein de la paroisse de St Etienne-en-Drouais

dont le curé responsable est Monsieur l'abbé Lioult.

Vous trouverez toute information sur la vie de cette grande paroisse dans le bulletin

« **Ma paroisse** » qui paraît chaque début de mois (disponible à l'église et chez les commerçants).

Notre prêtre accompagnateur depuis 4 ans, l'abbé Léon Dougnon est rentré dans son pays, le Mali, à Mopti, sa ville. Souhaitons que son pays retrouve la paix, ce qui n'est malheureusement pas le cas aujourd'hui.

Le nouveau prêtre accompagnateur, l'abbé François Yambressinga, natif du Burkina-Faso est rattaché à un diocèse de Côte d'Ivoire. Il est depuis plusieurs années en France où il exerçait son ministère à la paroisse de Sainte Thérèse en vallée d'Avre. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Le père François partage son temps entre notre paroisse et ses études à l'Institut catholique de Paris. Il tient une permanence d'accueil au presbytère de Chérisy le mardi de 15h à 18h (tel : 02 37 43 73 22).

Une messe est célébrée :

- à Mézières tous les quatrièmes dimanches du mois à 11 heures.

- à Charpont lors de certaines grandes fêtes (cette année à la dernière Toussaint, puis à Noël).

- à Ecluzelles à la St Jean en juin.

Les **cérémonies** de baptême, mariage, inhumation se font à Mézières, Charpont, Ecluzelles selon le lieu de résidence des paroissiens.

Les **catéchismes** ont lieu à Chérisy un samedi matin sur deux :

1^{ère} année pour les CE2

2^{ème} année pour les CM1

3^{ème} année pour les CM2

4^{ème} année pour la 6^{ème}.

Renseignements auprès de Madame Dobin (tel : 02 37 43 76 19) et Madame Feler.

L'église St Martin de Mézières est ouverte chaque jour de 10h à 18h, en hiver jusqu'à la tombée de la nuit.

Paroissiens délégués :

Claire Marie Bourget 02 37 43 71 41

Françoise Garnier 02 37 43 82 92

Vous pouvez aussi vous adresser au secrétariat de la paroisse St Etienne : **Tél : 02 37 64 11 46**

mail : contact@st-etienne-drouais.fr



Patrick UDÉ

Portable : 06 80 05 13 91

E-mail : patrick.ude@orange.fr

GROUPES ÉLECTROGÈNES

1, rue des Mairies - MARSAUCEUX - 28500 MÉZIÈRES-EN-DROUAI

Tél. : 02 37 43 44 45 - Fax : 02 37 43 42 41

E-mail : ud-energie@wanadoo.fr - Site : udenergie.fr



ERIC BAZEMONT

Artisan Maçon

*Neuf et
Rénovation
Isolation - Couverture*

Maçonnerie de briques, pierres, pavés...

25, rue des Passerelles
Le Mesnil Ponceau
28210 VILLEMEUX-SUR-EURE



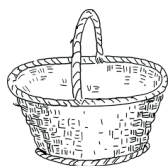
Tél. : 02 37 82 40 94
Port : 06 83 36 00 70



Elevage de chèvres et Fromagerie du Bois des Louvières - Marsauceux

Vente à la ferme
Fromages de chèvre fermiers
9h-13h et 15h-19h
tous les jours sauf le dimanche
après-midi.

02.37.43.80.86
www.boisdeslouvieres.fr



**Pensez à amener
votre panier :** par
souci écologique, la
ferme ne fournit
plus de sac.



ERGB

SOURDRIL / CHEVALIER

ÉTUDE ET RÉALISATION GÉNÉRALES EN BOIS

Tél. : 09 63 52 92 61

9, place Saint-Martin - 28500 Mézières-en-Drouais
- Port. : 06 07 88 00 80 - Mail : ergb28@aol.com



"L'AMICALE"

Amicale des parents d'élèves et amis de l'école laïque du regroupement pédagogique MEZIERES – OUERRE – CHARPONT-ECLUZELLES

Nous voyons une fois encore avec satisfaction s'achever pour nous tous et pour moi cette année 2016/2017.

On peut se réjouir, ne serait-ce qu'en énumérant et comptant le nombre de nos manifestations : cinq pour le périscolaire, huit pour le théâtre « **Atelier la Grange** », quinze pour le théâtre de « **L'Homme en Noir** » puis « **Les Vrais semblants théâtres** », et bien sûr le tennis avec la disponibilité de terrains, bien entretenus, à la salle Louis Pommereau (avec malgré tout, le regret que ces installations soient vandalisées périodiquement).

À toutes ces activités il faut en ajouter une nouvelle : « **Le troc jardin** » organisé par la section « les petites graines » qui a vu le jour au début de l'été. La création de ce jardin à l'école de Marsauceux est une autre belle source de satisfaction.

Mais ce n'est pas fini. Quel plaisir d'avoir encore vu naître une section, les **RPE** à L'Amicale ! (Représentants de parents d'élèves auprès des écoles). Une réunion a déjà eu lieu depuis l'élection et hormis le côté représentants au conseil d'école, des idées d'activités vont bon train...

Alors, au total, cela nous fait maintenant six sections avec 29 activités dont seize sur le regroupement.

Ajoutons à cela notre traditionnelle « **galette des rois** » qui, je vous le rappelle, aura lieu le vendredi 19 Janvier à la salle des fêtes de Ouerre ainsi que notre participation au **Forum des Associations** organisé début septembre par l'ASC.

Eh bien ! Nous en sommes à 30, pas mal n'est-ce pas ? Personnellement je suis tout à fait satisfait.

Je voudrais ajouter à cela en guise de conclusion, ma satisfaction de voir dans le groupe, flotter ce que j'avais évoqué il y a un an ou deux ; c'est à dire une certaine harmonie et une bonne humeur entre nous (sections, bureau, membres actifs).

Une bonne communication et l'entraide sont de mise à L'Amicale.

Alors merci, merci à tous les actifs, bienfaiteurs et tous ceux qui nous aident pour tout cela.

Enfin, d'autres projets peuvent voir le jour, nous sommes preneurs. Alors n'hésitez pas, venez nous rejoindre, vous êtes les bienvenus.

E.PAPIN



Parents d'élèves

Une nouvelle section a vu le jour, au sein de l'association de l'Amicale du RP,

« **Les représentants de parents d'élèves élus des écoles de Marsauceux et de Ouerre** ».

Nous avons été élus pour l'année scolaire 2017-2018. Notre mission principale est de porter la voix des parents pour le bien-être des enfants auprès des équipes pédagogiques ainsi qu'auprès du SIRP.

Mais nous avons aussi voulu créer cette section pour organiser diverses ventes dans et à l'extérieur de nos écoles (vente de sapins de Noël, livres, emballages de cadeaux ...) afin que nos bénéfices contribuent au budget attribué chaque année par l'Amicale aux écoles (achat de matériels pédagogiques, spectacle et/ ou sorties).



VOTRE VÉHICULE MOINS CHER AVEC LE CRÉDIT MUTUEL

Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.





L'Amicale : Périscolaire

La section périscolaire a organisé plusieurs événements : foire à la puériculture, soirée déguisée, tombola et kermesse, une soirée halloween et la foire aux jouets. Je tiens à remercier les parents qui s'investissent et donnent de leur temps pour aider à la préparation, au déroulement et au rangement à la suite de ces événements.



Soirée déguisée : cette année, l'organisation de la soirée déguisée de l'Amicale a eu lieu le 3 mars 2017. Les enfants se sont déguisés à leurs souhaits avec leurs parents, on a eu le plaisir de voir de beaux déguisements, des supers héros, des princesses. ... Les enfants et les parents se sont amusés en dansant et en grignotant d'excellents gâteaux faits par les parents bénévoles.



Foire à la puériculture : la Foire à la puériculture du 1er mai a été un grand succès. La salle Louis Pommereau était pleine d'exposants et de visiteurs qui se sont succédé toute la journée ! Les visiteurs avaient la possibilité comme chaque année d'acheter un brin de muguet pour le bonheur de leur proche. Les enfants pouvaient faire de la pêche à la ligne et se faire maquiller.



Kermesse et Tombola : la kermesse a eu lieu le 23 juin 2017. Elle a commencé comme chaque année par un spectacle de fin d'année organisé par les enseignants de Marsaueux. Les enfants ont pu jouer avec des jeux géants en bois, faire des tours de poney. Des nouveautés cette année : Visite du jardin « Les petites graines » et aussi la présence du club de foot de Marsaueux « L'Etoile de Marsaueux » qui a proposé deux stands, merci à ces nouveaux intervenants. Les enfants ont beaucoup apprécié tout cela ! La kermesse est aussi le moment du tirage au sort de la tombola, qui a, comme à l'accoutumée, fait des heureux. Ce fut une belle kermesse ! Encore un grand merci à tous les bénévoles qui ont œuvré pour le bonheur des enfants mais aussi à tous les commerçants et parcs d'attractions pour leurs dons.

Soirée halloween : cette soirée a eu lieu le 31 octobre 2017. Comme pour la soirée déguisée, les enfants comme les parents ont pu se déguiser : sorcières, monstres, vampires... Nous avons proposé entre deux danses, une chasse aux bonbons et plusieurs jeux. Merci aux parents bénévoles pour leur aide et pour leurs gâteaux. C'était une belle soirée avec une belle ambiance !



Foire aux jouets : la foire aux jouets s'est déroulée le 12 novembre 2017. Afin de préparer les fêtes, nous avons donné la possibilité aux personnes de vendre ou acheter des jeux, des vêtements d'enfants ou encore du matériel de puériculture. Pour cette 3ème édition, les vendeurs et les acheteurs étaient présents. Du maquillage et une pêche à la ligne ont été proposés aux enfants. Encore une bien belle journée !

Prochaines dates : la soirée déguisée le 16 mars 2018 à 18h à la salle Louis Pommereau, la foire à la puériculture le 1er mai à la salle Louis Pommereau, la kermesse des écoles le 29 juin à l'école de Marsaueux et bien d'autres manifestations sont encore à venir.

Conclusion : Ces différents événements nous ont permis d'afficher des bénéfices qui sont reversés aux écoles de Ouerre et Marsaueux afin d'améliorer le quotidien des enfants au sein de l'école. Nous renouvelons toutes nos manifestations pour l'année à venir et espérons avoir toujours plus de bénévoles afin d'y apporter de nouvelles idées.

Pour tout renseignement contacter : Marion Goujeon tel : 06.24.49.22.30, mail : marion.goujeon@yahoo.fr



Les petites graines

Le jardin est endormi.

Tellement de choses se sont passées depuis le premier coup de bêche l'an dernier, les centaines de coquelicots, les cosmos géants et pour finir ces dizaines de mètres cubes de bonne terre que nous a offert Joël Auger et qu'ont transportés Thierry et Franck Patriarche !

Un immense merci à la commune ainsi qu'au SIRP de croire en ce projet. Merci également à tous ceux qui nous ont aidés et nous aiderons encore. Il reste beaucoup de travail, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Pour nous joindre, ou se tenir au courant des permanences et des événements du jardin

06 15 97 69 15 (Anne), 06 65 75 02 79 (Cécile)

lespetitesgraines28@gmail.com

<https://lespetitesgrainesdemarsauceux.wordpress.com>

 les petites graines



Les Couloirs du Temps

Samuel COLLIN
achète

ANTIQUITÉ - BROCANTE - SUCCESSIONS - DEBARRAS

Paie ment comptant

**Bibelots - Meubles - Poteries - Faïences - Porcelaines - Tableaux - Tapisseries - Lustres - Pendules
Bronzes - Jouets anciens - Armes anciennes**

Tous objets anciens

02 37 48 76 99
MÉZIÈRES-EN-DROUAUX

RC 428828887

06 81 53 21 70
PUCES DE ST OUEN



MAULETTE- Route de Gambais

**BRICOLAGE
DECORATION
JARDIN
BÂTI**

Tél : 01 30 46 82 40

Horaires d'ouverture :

Lundi Mardi Mercredi Jeudi
Vendredi - Samedi
Dimanche

9h00 - 12h15 / 14h00 - 19h15
9h00 - 19h15 sans interruption
9h15 - 12h30

ALLAIN Valery & Ass.

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

43, rue de la Mairie

28500 MÉZIÈRES-EN-DROUAIS

Tél. : 02 37 43 84 95 - Fax : 02 37 62 00 69

Port. : 06 34 15 43 31

ENTREPRISE QUALIFIÉE
(Qualifelec)

Bâtiment - Industrie - Tertiaire
Nouvelles Énergies
Pompe à chaleur - Climatisation
Chauffe eau Thermodynamique
Ventilation récupérateurs double flux
CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE
Plafonds et sols basse température - **Radiateurs**
à inertie accumulateurs - Programmeurs
COURANTS FAIBLES
Domotique - Réseaux Informatiques - Alarme
Automatisation portail - Interphone
Antennes paraboles hertziennes



Les Vrais Semblants Théâtres

(Metteur en scène Eric PAPIN).

Claude Rouchaud a accompagné la Troupe de l'Homme en Noir jusqu'à la dernière représentation de la pièce « Klaxon, Trompette et Pétrarques ». (Avec 6 représentations depuis l'assemblée de 2016)

L'équipe théâtrale, nouvellement renommée « Les Vrais Semblants Théâtres », désormais sous la direction d'Éric Papin, a depuis remis sur pied la pièce contemporaine de Florian Zeller :

« Une heure de tranquillité ».

Après les 4 représentations au mois de juin, dans nos villages du regroupement pédagogique et à Marsaueux même, sept ont eu lieu depuis le début octobre : à Broué, Thimers-Gatelles, au festival de Saint Piat, près de Maintenon, à Saint Rémy-sur-Avre, à Dreux au Cercle Laique, à Maulette et à Bû. Deux autres représentations sont prévues : dimanche 28 janvier à Boissets dans les Yvelines et dimanche 4 février à Luray.

Il est très agréable de se laisser imprégner du bonheur et du plaisir que vous transmettent les comédiens en animant et vivant cette «Heure de Tranquillité» dont le succès est grandement mérité.



Atelier de la Grange.

Lors de cette saison théâtrale écoulée, l'Atelier a présenté au public trois pièces.

« **Bonhomme Arc-en-ciel** » par le groupe des bébés comédiens, une création originale. L'histoire de deux enfants qui s'envolent, le temps d'une nuit, pour un voyage initiatique au pays des rêves et de l'enfance. Un spectacle basé sur le visuel, peuplé de personnages magiques. Quatre représentations ont été données à « La Grange ».

« **Un fil à la patte** » de Georges Feydeau par le groupe des 14-18 ans. Portes qui claquent, amant maladroit, maîtresse exigeante, clerc de notaire loufoque, personnages haut en couleur... tels sont les rouages de ce vaudeville interprété avec beaucoup de plaisir par nos jeunes comédiens. Ceci leur aura permis de se confronter à un nouveau répertoire, abondant, cette fois-ci, la mécanique rythmique et exigeante d'un Feydeau. Cinq représentations jouées à « La Grange » et une au Cercle Laique de Dreux.

« **La maison de Bernarda Alba** » de Federico Garcia Lorca par le groupe des anciennes. Dix comédiennes, âgées de 22 à 24 ans

épaulées par Joëlle Cayron dans le rôle de Bernarda Alba, se sont retrouvées avec un plaisir immense pour jouer ce drame. Un huit clos pesant où la lenteur voulue de la mise en scène appuyait l'émotion et la tension du texte de Garcia Lorca. Elles ont donné deux très belles représentations à la Grange.

Cette année, l'atelier accueille deux groupes de onze comédiens dont deux nouveaux chez les plus jeunes. Ceux-ci se retrouvent tous les jeudis pour s'initier aux techniques théâtrales avec l'envie de présenter une nouvelle pièce au printemps prochain...

Quant aux plus âgés, ils préparent une pièce intitulée « **Poquelin** ». Au travers de divers extraits de quatorze pièces de Molière, cette pièce retrace le quotidien de la troupe sur fond d'intrigue amoureuse entre deux comédiens.

Représentations les 1er, 2 et 3 juin à « La Grange » ainsi que le 22 juin à la salle Louis Pommereau.

Quant au troisième groupe, nous essayons de planifier des représentations de « **La maison de Bernarda Alba** » suivant la disponibilité des comédiennes... En espérant avoir le plaisir de redonner cette pièce à Mézières ou ailleurs...





L'amicale Section tennis

Le bilan pour cette année n'est pas très encourageant. Très peu d'adhésions à la section Tennis malgré une bonne fréquentation des terrains. Nous avons eu également une augmentation des dégradations (grillages arrachés ; poteau cassé ...).

Rappel, l'accès aux terrains de tennis est payant pour les personnes de plus de 16 ans.

Nous avons mis (suite à la dégradation d'un poteau) sur le cours 1 des éléments permettant de faire un terrain de tennis enfant mais également un terrain de badminton, de volley en réglant la hauteur du filet.



Le forfait Adulte, Famille, « Juillet-Aout » donne accès à l'adhérent et à son invité.

La formule « carnet accès tennis » est un ticket PAR JOUEUR SUR LE TERRAIN.

Nous allons fermer à clé le terrain du fond (une clé sera donnée à chaque adhérent lors de son inscription). Nous allons aussi sur celui-ci changer le filet et poser un pare-vent entre les 2 terrains.

Votre aide, vos idées, vos attentes et bien sûr vos adhésions sont les bienvenues, envoyez-les nous par mail à l'adresse suivante : tennisclub.tcm@gmail.com

Pour tout renseignement par téléphone :

Stephan : 06.19.16.22.26 Sandrine : 06.70.11.12.42 Valérie : 06.20.99.02.76



Malgré tout, les nouvelles adhésions pour la saison 2017-2018 sont ouvertes.

Les tarifs d'adhésions évoluent :

Adulte (16 ans et plus)	50€
Enfant (- de 16 ans)	Gratuit
Famille (2 ou plus)	65€
« Juillet -Août »	30€

NOUVEAU :

Carnet 6 tickets accès tennis 12€



GARAGE de la ROCADE

R. GAUTHIER

MECANIQUE TOLERIE PEINTURE

TOUTES MARQUES

STATION LAVAGE

STATION CARBURANT

Route de Nogent-le-Roi
28500 STE GEMME MORONVAL

02 37 46 20 65

Fax 02 37 42 61 78

rene.gauthier.dreux04@reseau.renault.fr



Dépannage ☎ 02 37 46 04 16



Patrimoine Marsaudeau Mézières en Drouais



P2M

Participation active des jeunes générations !
C'est aller ensemble à la découverte de nos racines, de notre patrimoine.

www.p2m-asso.org

Graffiti musicaux - 18 mars 2017

Conférence Michel Leblond sur les graffiti anciens.
 La conférence a débuté par l'accueil en musique de «La Voix des Champs» qui nous a interprété : «On écrit sur les murs».
 Comment passer d'une simple inscription sur un mur de monument historique, à une évocation musicale, sonore et littéraire : soit une véritable enquête «policière» avec témoignages et preuves à l'appui.
 Les nombreux instruments de musique d'époque nous ont vraiment passionnés.



Journée du Patrimoine de Pays - 18 juin 2017



3ème balade découverte : chemin des Pendants avec son panorama, croix de mission, casino, petit déjeuner à la Chèverrie, toit historique, halte désaltérante « chez Héro », apéritif dans une cave remarquable, pique-nique joyeux à la salle Louis Pommereau.

Ecole Saint Martin

Le 17 septembre
 École Saint Martin et Patrimoine.

Les élèves de CE1 et CE2 et leurs maîtresses ont été enthousiasmés par la visite des ruines du pigeonnier de l'ancien château, chez M. et M^{me} Allais, suivie des explications sur les Moulins, les lavoirs et l'église. Soleil, bonne humeur et intérêt des enfants étaient au rendez-vous !

Le 21 septembre

Présentation des vieux métiers à l'école Saint Martin.

P2M a été accueilli en classe de CE1 et CM1 pour une conférence sur les vieux métiers de notre commune, illustrée par de nombreux et différents supports pédagogiques.

Les ateliers patrimoine

Les ateliers mensuels ont été mis en place pour continuer notre recueil de témoignages auprès des habitants de la commune. Pascale Jubert, Roger et Catherine Bianquis ont animé ces ateliers le jeudi à la salle d'exposition de la mairie de 14h30 à 17h00.

Ces ateliers sont ouverts à toute personne qui souhaite apporter sa contribution, son témoignage et ses documents. N'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou mail.

De nouveaux livrets seront bientôt édités. Ils ont pour but de faire connaître et conserver l'histoire de notre commune et de son patrimoine.



Journées Européennes du Patrimoine - 16 et 17 septembre 2017 - Eglise de Mézières



«Jeunesse et Patrimoine»

Une exposition de dessins d'enfants des écoles et de l'ASC a été présentée à l'église durant le week-end. Et c'est avec beaucoup d'enthousiasme et de créativité qu'ils ont donné leur vision du patrimoine.

2^{ème} Forum des associations intercommunal à Marsaueux - 2 septembre 2017



Coordonné par l'ASC dans une ambiance chaleureuse, ce 2^{ème} forum des associations intercommunales* s'est tenu à la salle Louis Pommereau à Marsaueux.

Cette rencontre fédératrice a permis aux différentes et nombreuses associations de se faire connaître en présentant leurs activités variées aux visiteurs, parents et enfants en début de cette année scolaire.

Une Initiative qui permet également la rencontre des personnes engagées dans la vie communale pour mieux coordonner leurs actions. A poursuivre...

* communes représentées : Broué, Charpont, Chérisy, Luray, Mézières-en-Drouais, Sainte-Gemme-Moronval et Dreux

Les jardins de la Feuillaie et le musée Marcel PROUST - 7 octobre 2017



Visite proposée par P2M des Jardins de la Feuillaie (28480). Parmi les fleurs et la verdure, nous avons découvert, sur quelques 500m², des mosaïques ornant terrasses, bassins et murs. Étonnement et rêves ont été au rendez-vous !

L'après-midi, nous sommes allés à la rencontre de Marcel Proust, à Illiers-Combray. Le musée qui lui est consacré est un véritable et émouvant voyage dans l'œuvre de l'écrivain.

Conférence de Michel Merkel

Samedi 2 décembre 2017

«Le rôle des femmes lors de la première guerre mondiale». C'est un des autres héritages inattendus de la Grande Guerre qui vient enrichir l'œuvre de l'historien connu pour son ouvrage sur l'émergence du sport en cette période

Conférence d'Alain Denizet

Samedi 16 décembre 2017

Présentation de son dernier livre : « 400 faits divers en Eure et Loir » M.Denizet sait faire vivre ses livres comme de vraies énigmes policières, nous le suivons toujours avec beaucoup d'intérêt. C'est un moment privilégié à partager avec cet auteur, très bon conteur.



Patrimoine Marsauceux Mézières en Drouais

Voyage et découverte



www.p2m-asso.org

Echange avec la Chorale « CROCHES EN CHŒUR » de CROSSAC (44) - 14 mai 2017

Une choriste de la Voix des Champs ayant déménagé à Crossac et rejoint la chorale de ce village, nous avons eu l'idée de faire une rencontre de nos 2 chorales. Partis tôt en car, arrêt petit déjeuner proche des « 24 heures du Mans », halte au calvaire de la Madeleine à Pont-Château, l'une des routes de St Jacques de Compostelle, arrivée à Crossac sous une haie d'honneur par les choristes de Crossac qui nous ont conviés à un superbe buffet de produits locaux ! Pendant les répétitions, les accompagnants non choristes ont pu visiter le chantier de St Nazaire. A 15h, concert commun, chorale l'une après l'autre, puis ensemble, assemblée nombreuse, très enthousiaste dans ses applaudissements. Après une collation, remise de petits cadeaux pour chacun d'entre nous, chaleureux adieux en chansons bretonnes. Ce fut une belle journée ensoleillée, courte, mémorable, intense en émotion. A quand le juste retour des choses : accueillir à notre tour cette sympathique chorale, selon la disponibilité de la salle Louis Pommereau durant les travaux prévus en 2018 ou à l'église de Mézières...

Des précisions vous seront données dans les bulletins trimestriels.



Ouvrage de cartes postales anciennes de notre commune

2ème édition 2017 encore disponible

Grâce aux cartes postales anciennes recueillies, nous avons réalisé cet ouvrage retraçant une époque de la vie de notre commune. En vente auprès de P2M, chez HELO et dans les deux boulangeries. Contactez-nous !

P2M remercie la bibliothèque municipale « Au coin du livre » de lui avoir réservé un espace de rayonnage pour y présenter les ouvrages que nous réalisons. Ils en est de même pour ceux qui nous semblent intéressants en vue de découvrir le patrimoine local bâti et culturel. N'hésitez pas à aller les emprunter !





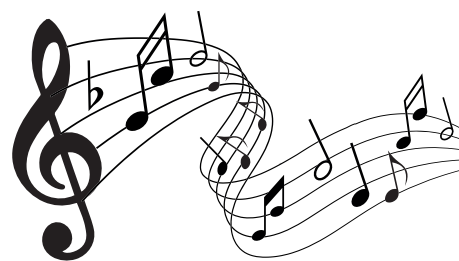
La Voix des Champs

Concerts de l'année 2017

Chef de chœur : Claudette EXCOFFIER-VINTER

Accompagnateur : Michel GUILLE

11 décembre 2016 au temple de Marsaueux



Cette année, nos concerts de Noël ont eu lieu au temple de Marsaueux et à l'église de Querre.

Nos activités de printemps nous ont amenés à Crossac pour un échange inter-chorales puis à Charpont où a eu lieu le concert du 17 juin.

10 décembre 2016 à l'église de Querre



Journée chorale avec Norbert OTT

25 mars 2017



17 juin 2017 à l'église de Charpont



Echange avec la chorale
de CROSSAC (44)



Soirée du 25 mars 2017



La journée chorale avec intervenant a eu lieu le 25 mars. Comme l'année dernière nous avons reçu Norbert OTT, chef de chœur d'hommes et chœur mixte, lorrain et harmonisateur bien connu dans le chant choral.

Notre groupe vocal est composé d'une trentaine de choristes.

Les répétitions ont lieu le mardi de 20h à 22h à la salle Louis Pommereau de Marsaueux.

Si le cœur vous en dit, venez nous rejoindre, nous avons pleins des projets en tête, que nous vous divulguons en temps voulu, tels qu'échanges avec d'autres chorales, déplacements...

Bibliothèque municipale « Au coin du livre »

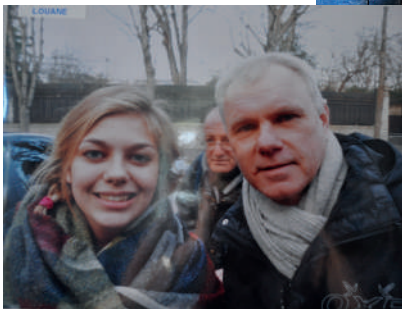


En mars, la conteuse de l'« heure du poème » nous a éblouis. Elle a mimé, chanté, raconté les mots des poèmes qui devenaient vivants, si loin des récitations de notre enfance.

En avril, Marco Libro est venu spécialement du Sud de la France pour nous expliquer sa démarche d'écrivain de romans policiers. Avant de dédicacer ses six ouvrages, il a su nous captiver et répondre à nos questions avec clarté, gentillesse et convivialité.



En juin, Jean-Yves Debu présentait sa collection surprenante de photos prises aux côtés de chanteurs, de comédiens ou d'artistes. Nous avons reconnu avec plaisir nombre de visages célèbres.



Merci à Hervé Martin, Olivier Courtois, Jacqueline Ferré, Michel Latour, Mme Sudre qui ont égayé nos murs par leurs photos et leurs tableaux.



Horaires d'ouverture :

Mercredi de 16h à 18h

Vendredi de 16h à 18h

Samedi de 10h à 12h

Adresse : 17, rue de la Mairie

Tél : 02 37 65 95 98

Mail : biblmezieres28@gmail.com

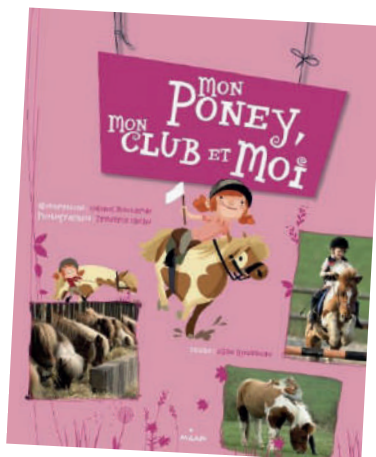
Inscription : 5€ par lecteur



Encore des nouveautés à venir emprunter au plus vite !



des mangas



des albums et des BD jeunes,
des documentaires...



Le dernier Musso,
le dernier Bussi



la série des B.D.
« Les chemins de Compostelle »

« Trois baisers » de Katherine Pancol, « Une colonne de feu » de Ken Follett et bien d'autres encore. Et aussi : des magazines, des D.V.D., des livres sur Mézières, Dreux et la Région à lire sur place ou à emprunter, la réservation à la BDEL (Bibliothèque Départementale d'Eure et Loir) en quelques clics de chez vous ou de l'ordinateur de notre bibliothèque à votre disposition.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter :

Présidente : **Hebert Dominique** : 02 37 43 70 81

Secrétaires/trésorières : **Goyer Josiane** : 02 37 43 77 23

Delbary Marie-Odile : 02 37 43 81 24

Assemblée Générale :

Vendredi 5 octobre 2018 à 20h30 à la salle d'exposition.

Pour échanger

Téléphone : 02 37 65 95 98

mail : Biblimezières28@gmail.com

BROSSET & FILS

ENTREPRISE DE BATIMENT

DEPUIS 1927

Maçonnerie - Couverture
Béton armé - Terrassements

6, chemin du Fossé du Roi
Le Petit Chérisy - 28500 Chérisy
tel : 02 37 43 70 89
mail : brosset.al@wanadoo.fr



*Boulangerie
– Pâtisserie*

J.-P. Lauvernier

*2, rue du Centre
28500 Marsauceux
Tél. 02.37.43.71.13*





Loisirs 3^{ème} âge

2017 se termine et le club se porte bien avec nos réunions bi-mensuelles salle Louis Pommereau. Aujourd'hui 50 adhérents / tes sont présents pour jouer à la belote, au tarot ou à d'autres jeux de société. Les autres jeudis sont réservés à la marche ou à la pétanque et nous sommes toujours un peu plus nombreux, environ une quinzaine de personnes.

L'année a bien sûr commencé par notre Assemblée générale le 19 Janvier. Nous sommes à ce jour 92 adhérents. Nous avons ensuite pu déguster la traditionnelle galette des rois. Le club a malheureusement perdu 3 membres ou anciens membres avec Messieurs Ganther, Richer et récemment M. Auger de Ouerre. Nous renouvelons nos condoléances aux proches de ces personnes.

Un petit retour sur les faits marquants de 2017 : belote en février, repas du club au mois de mars, en avril sortie aux châteaux de Vaux-le-Vicomte et Provins, ainsi que le buffet froid et le pique-nique des marcheurs et pétanqueurs avant les vacances. En septembre nous avons voyagé 4 jours en Bretagne du nord mais faute de participants nous avons dû annuler la sortie à Amiens prévue en octobre. Enfin, nous avons terminé l'année avec notre traditionnel concours de belote en décembre. Même si nous espérons un peu plus de participants à nos sorties, 2017 a donc été bien remplie.

Plusieurs sorties sont prévues en 2018 : théâtre en janvier, la Hollande en avril, le bureau étudie les lieux et les dates avec le souci permanent de proposer à tous les adhérents des sorties qui peuvent contenter le maximum de personnes.

2018 arrive et voici les dates à retenir :

18 janvier Assemblée générale du club
11 février Belote
15 mars Repas
07 juin Buffet froid
02 décembre Belote

Je vous rappelle, bien sûr, que notre association est ouverte à tous et que nous accueillons avec plaisir de nouveaux adhérents sans limite d'âge.

L'ensemble du club vous souhaite une bonne année 2018 pour vous et vos proches.

Pour le bureau, le secrétaire : J. Houssu



Au château de Vaux le Vicomte



Petite pause à St Brieux



Mais non il ne pleut pas en Bretagne ...



Un peu de marche sur l'île de Bréhat

Changement de propriétaire

Chez Hélo

Nouvelle Ambiance

2, rue de Mézières - 28500 Marsaueux

Bar, Tabac, Jeux, Epicerie - Petite Restauration

barreyheloise@live.fr Facebook / Chez Hélo tel : 02.37.51.20.81





Association Sportive et Culturelle de Mézières en Drouais

L'ASC a pour objectif de proposer de multiples activités à un public large (à partir de trois ans et sans limite d'âge). Dans la mise en place de nos activités, nous défendons certaines valeurs qui font notre patrimoine. Ainsi nous voulons notamment donner la priorité à l'éducation des jeunes, faire découvrir de façon ludique des activités de loisirs de qualité.

Le secteur enfance

Accueil de loisirs pour les enfants de 3 à 12 ans

Les mercredis :

Ouvert de **7h00 à 19h00** pour ceux qui n'ont pas école le mercredi matin (SMSA, Sainte Gemme Moronval).

Ouvert à la **fin de l'école et jusqu'à 19h00** pour les autres (navettes mises en place pour les écoles de Luray, Marsauceux, Marville, Ouerre et extérieur).

Toutes les vacances scolaires : **7h00 à 19h00**

Exemples d'activités de l'accueil de loisirs : équitation, voile, scrapbooking, sculpture sur ballon, tir à l'arc, kayak, quilting, sorties diverses ...

Accueil périscolaire pour les enfants de 3 à 12 ans

Ouvert de **7h00 à 8h45** et de **16h30 à 19h00** les jours d'école.

Exemples d'activités de l'accueil périscolaire : Fabrication de jeux géants en bois, tir à l'arc, jeux sportifs, atelier cuisine, potager, graff, etc.

Temps d'Activités Périscolaires -TAP pour les enfants de 3 à 12 ans (en fonction des écoles) :

L'ASC intervient dans les écoles de Boutigny, Luray, Marsauceux, Marville Moutiers Brûlé, Muzy, Prouais, Ouerre et Vert en Drouais pour la mise en place des TAP. Nous proposons de multiples activités : step, sculpture sur pierre, cirque, zumba, yoga, photos, anglais, musique, graff ... Chaque animation est organisée sous forme de cycle qui se déroule entre chaque vacance scolaire et des représentations pour les parents sont organisées 3 fois par an.

Des séjours thématiques pour les enfants de 3 à 12 ans :

-Un **séjour maternel** 4-6 ans de découverte de la vie en collectivité durant les vacances de printemps.

-Un **séjour cirque** pour les 6-9 ans aux vacances de printemps (assiettes chinoises, boule d'équilibre, diabolos, etc).

Pour tout renseignement :

ASC Mézières 30, Grande Rue (Face à l'Eglise)

28500 Mézières en Drouais

Tel/fax : 02.37.43.74.52

Email : ascmezieres@wanadoo.fr

Notre site : <http://loisirsmezieres.free.fr>

Notre activité se décompose en 4 secteurs :

Un secteur Enfance (3-12 ans)

Un secteur Jeunesse (13-25 ans)

Des sections sportives et culturelles (tout âge)

Un secteur Famille

Sections sportives et culturelles :

Ateliers « gym avec votre tout petit »

12 /24 mois et 24/36 mois

Sections multisports :

3 à 4 ans : jeux de motricité, de ballons, acrobatiques, d'opposition, etc

5 ans : jeux collectifs, jeux d'opposition, jeux de raquette, etc

6 à 8 ans : jeux athlétiques, collectifs, d'opposition et acrobatiques

Ateliers yoga :

De 8 à 13 ans et Ados-adultes

Ateliers tennis de table :

Ados-adultes

Sections Danse :

Zumba ados-adultes

Rock adultes (débutants, intermédiaires et confirmés)

Art martial :

Capoiera ados –adultes

Ateliers créartistiques :

De 6 à 12 ans : scrapbooking,

mosaïque, sculpture sur ballons ...

Ateliers couture :

De 7 à 11 ans ; de 9 à 15 ans ; ados-adultes

Fitness et Gym d'entretien adultes :

F.A.C (fessiers, Abdos, Cuisses) adultes

Step adultes

Gym d'entretien adultes

Nos cours se déroulent dans plusieurs salles des communes partenaires : la couture à Luray, Charpont ou Ouerre, la zumba à Sainte-Gemme, le rock à Ouerre et nos autres sections à Mézières-en-Drouais.

Nous comptons environ 250 participants.



Le secteur jeunesse

Un centre ados pour les 12-17 ans

→ Valentin vous accueillera au Centre Ados durant toutes les vacances scolaires (hormis celles de fin d'année). Différents thèmes sont abordés et différentes activités peuvent avoir lieu : laser game, stage de vélo ou kayak, cours de cirque, de hip hop etc.

→ L'ASC propose une carte « Pass Passe ». C'est une carte qui ouvre accès aux jeunes de 13 à 17 ans à 6 sorties dans l'année. Ces sorties se déroulent les samedis et le choix des activités est fait par les ados eux-mêmes.

Quelques exemples de sorties pour 2017-2018 : Disneyland, défi aventure, escape game, manoir de Paris, etc.



→ Valentin organise aussi pour les ados des séjours à thème : un chantier jeunes bénévoles dans les Cévennes durant l'été et d'autres séjours en fonction de leurs demandes.

Pour les jeunes de 16-25 ans

→ Le Point Information Jeunesse :

Le PIJ est donc une structure de proximité au sein de laquelle les jeunes peuvent trouver l'information utile aux projets professionnels et aux formations. L'accès au PIJ est gratuit, l'informateur jeunesse accueille le jeune et l'accompagne notamment dans sa recherche d'emplois, de stages ou de formation. Pour découvrir les horaires et lieux de permanence, contacter rapidement l'ASC.



Le PIJ a mis en place un réseau baby-sitting pour mettre en relation les jeunes qui recherchent un emploi et les parents qui cherchent à faire garder leurs enfants.

→ **Des actions thématiques** pour tous proposées sur les communes partenaires : la sécurité routière, les jobs d'été, la sexualité des jeunes, etc.

N'hésitez pas à consulter notre site internet ou à contacter Isabelle.

Secteur famille

Le secteur famille de l'ASC propose des activités pour petits et grands, des activités en famille ; il y a un large choix pour répondre aux attentes de toutes les familles :

Des séjours familiaux durant les vacances scolaires à des tarifs très attractifs (entre 60 et 80€/semaine/personne tout compris) à la mer, au futuroscope ...

Des sorties familles le week-end (sortie culturelle, sportive, de consommation, etc.) à Cabourg ...

Des moments conviviaux pour les familles (sport en famille, marché nocturne, concerts, etc).

Des pitit's dej' du conte ponctuels dans les bibliothèques de Luray et Mézières.

Des mercredis en famille pour les parents ou grands parents avec des activités intergénérationnelles.

En 2017, nous avons organisé une action sport en famille (escalade, sumo, tir à l'arc, etc) à Mézières; un marché nocturne à Charpont, des randonnées historiques, des ateliers cuisine, des soirées thématiques ...





L'ASC c'est aussi ?

Un Pôle Ressources ouvert en 2017

L'ASC a inauguré en mai dernier la mise en place de son Pôle Ressources. Ce dispositif vise à accompagner les collectivités pour valoriser tous les temps d'accueil des enfants, par la mise à disposition gracieuse de malles pédagogiques, la mise en place de formation sur un territoire d'environ 25 communes autour de Mézières.

Ainsi, nous proposons le prêt de malles thématiques et éducatives telles que le vivre ensemble, le bien manger, le handicap, le développement durable, l'éveil musical, les sciences mais aussi des déguisements, des jeux géants. Ces malles sont adaptées aux tranches d'âge des enfants (d'âge maternel et élémentaire) et peuvent être utilisées sur tous les temps d'accueil des enfants (périscolaire, extrascolaire, pause méridienne, garderie, etc.).



Un réseau parentalité

L'ASC a constitué en septembre 2016 un réseau parentalité composé de nombreux acteurs de la petite enfance et de l'enfance du territoire (PMI, CAF, RAM, assistantes maternelles, association d'assistantes maternelles, parents, directrices d'école, référentes famille, directrice d'accueil de loisirs, etc.).

Ce réseau, animé par l'ASC, réfléchit aux problématiques rencontrées par les familles de notre territoire. En septembre dernier, nous avons diffusé un guide des parents dans les 7 écoles proches de Mézières. Ce guide recense toutes les informations susceptibles d'intéresser les parents (scolarité, santé, loisirs, urgence pour les enfants de 0 à 18 ans).

Aussi, nous avons proposé en 2017 un cycle vivre et grandir ensemble animé par une consultante en parentalité et proposé aux parents du territoire des ateliers sur la gestion de la colère, les relations dans la fratrie, des ateliers massages bébé-enfants, etc.

Pour 2018, le réseau réfléchit actuellement aux actions à proposer en réponse aux besoins des familles.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Laura, référente famille de l'ASC

INFORMATIONS 2018 « pour » :

Une nouvelle salle

L'ASC a entamé en mars 2017 des travaux de création d'une nouvelle salle d'activités accessible aux personnes à mobilité réduite et composée d'un bureau, d'une cuisine et de plusieurs sanitaires. Cette salle va permettre d'accueillir de nouveaux enfants et d'améliorer la qualité de notre accueil.

Un nouveau site internet

L'ASC travaille sur la conception d'un nouveau site internet compatible pour l'affichage sur vos smartphones et tablettes ! Nous vous communiquerons l'adresse de ce site dès que possible.

Un festival pour enfants le 7 juillet 2018

Nous souhaitons organiser un festival pour les enfants de 15 mois à 12 ans avec des activités pour tous : marionnettes, musique, théâtre, mais aussi espace animé, ateliers divers, structures gonflables, etc. Le lieu reste à définir.

N'hésitez pas à nous contacter pour intégrer le groupe de travail qui réfléchit à l'organisation de cette manifestation.

Un week-end grands-parents / petits-enfants

A l'occasion de la fête des grands-mères, le secteur famille de l'ASC organisera un séjour grands-parents / petits enfants durant le mois de mars : des activités ludiques et de nombreuses sorties seront proposées !

Pour tout autre renseignement contactez Laura.

Pour tout renseignement : ASC Mézières

30, Grande Rue (Face à l'Eglise) - 28500 Mézières en Drouais
Tel/fax : 02.37.43.74.52
Email : ascmezieres@wanadoo.fr
Notre site : <http://loisirsmezieres.free.fr>

Les acteurs de l'ASC Mézières

Le Conseil d'Administration :

Présidente : S. Broussart

Vice Présidente : H. Mignot, Q. Aubouet

Trésorière : F. Boutemy

Secrétaire : C. Lelong

Membres : J.-C. Brousse, L. Frère,

J. Legrouyer, J. Noel, D. Omont



S.C.I de l'Etang de Noë Robert

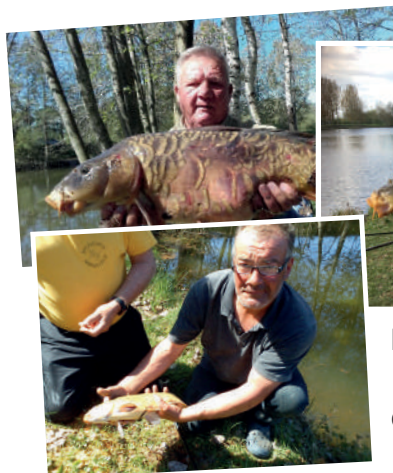
Juin: **Enlèvement des herbes** qui ont envahi l'étang.



Concours du 9 juillet. Les lots récompensent les meilleures prises de poissons-chats.



Les coupes sont offertes par Messieurs Latour Ludovic et Patriarche Michel.



Septembre : **Piégeur** des poissons-chats.
5000 nuisibles sortis en trois jours.

Belles prises :
tanches de 200g à 2kg ;
carpes : plus de 10kg
brochets : 74 cm à 80 cm /3kg ;
des gardons pour le plus grand plaisir.

Lâcher de truites du 1er mai : 70 pêcheurs ont participé à cette belle journée.

Rempoissonnement : 100kg de gardons, 10kg de tanches, 40kg de perches, 3kg de brochetons, 10 brochets reproducteurs, 40kg de carpes «amour blanc».

Un grand merci à tous les membres du bureau, à tous les sociétaires et tous les pêcheurs non sociétaires qui donnent généreusement de leur temps et leurs forces pour garder un étang propre et agréable.

Dates à retenir en 2018:

Assemblée Générale : 28 janvier , 10h à la salle Louis Pommereau.

Lâcher de truites : 1^{er} mai, 8h à l'étang.



Le Centre Nautique du pays Drouais

L'équipe mise en place l'an dernier, toujours dynamique, fait en sorte d'améliorer et de faire évoluer le club

Activités proposées :

- Quatre parcours en rivière en canoë allant de 5kms à 18kms afin de profiter des paysages en bordure de l'Eure.
- Location des canoës, paddles, catamarans sur le plan d'eau. Des balades en voilier sont aussi possibles.
- Des stages de voile (opimist, open bic, planche à voile, catamaran) sont organisés pendant les vacances de Pâques, d'été et de Toussaint. Il faut être âgé d'au moins 7 ans et il faut savoir nager.

Dates à retenir :

- sessions permis côtier : mars, avril, juin, juillet, septembre et novembre 2018.
- session fluvial : juin et novembre.
- hauturier : novembre.



Une animation voile a lieu tous les samedis après-midi hors vacances.

Les écoles peuvent aussi venir faire de la voile durant la période scolaire.

L'équipe du Centre Nautique vous accueille avec bonne humeur dans son club house. Vous avez la possibilité de venir vous détendre sur notre terrasse et vous désaltérer ou même grignoter nos douceurs.

La fête du plan d'eau aura lieu les 19 et 20 mai, avec au programme des baptêmes en voiliers et de la restauration...



BOUCHERIE – CHARCUTERIE
VIANDE 1^{er} CHOIX
TRIPERIE – VOLAILLES – TRAITEUR
BERNARD BERCHER



37, Rue Jean Moulin
28170 CHATEAUNEUF
EN THYMERAIS
Tél. 02 37 82 30 46
Fax 02 37 82 34 20

47, Grande Rue
28210 VILLEMEUX
sur Eure
Tél. 02 37 82 30 06
Fax 02 37 82 34 20



L'Etoile de Marsaceux

Saison 2016 – 2017

Grâce à l'investissement sans faille de Christophe et Guillaume, l'école de foot ravive ses couleurs de saison en saison.

Avec plus de 30 licenciés (U7 et U9), les enfants sont de plus en plus nombreux à s'inscrire et prennent beaucoup de plaisir sur les terrains. Ludovic a rejoint l'équipe des dirigeants cette année afin de les épauler.

Christophe tient à souligner également l'attitude des parents qui viennent soutenir nos équipes lors des plateaux.

Nouveauté 2017: le Baby foot!

(Et non, ça ne se joue pas au bistrot).

Suite à des demandes récurrentes à chaque début de saison, Matthieu a ouvert cette section aux enfants de 3 à 5 ans afin de les initier au ballon rond. Ils effectuent une séance «d'entraînement» hebdomadaire sous forme de jeu le lundi soir.

Côté Senior, la fin de saison 2016/2017 a été marquée par une belle aventure en coupe du district avec une élimination en demie finale. En championnat, l'équipe 1 a terminé à une honorable 4ème place tandis que l'équipe 2 finit en milieu de tableau.

La saison 2017/2018 connaît un départ difficile dû à un effectif un peu juste, mais celui-ci s'étoffant chaque mois, de meilleurs résultats sont espérés pour le reste du championnat.

Malgré ces indicateurs positifs, l'étoile recherche toutes les bonnes volontés souhaitant accorder un peu de leur temps afin de permettre l'épanouissement de nos licenciés. Cette année, une équipe U11 aurait pu voir le jour, mais manquant d'encadrement, le projet n'a pas pu aboutir. Cependant, les joueurs de cette catégorie ont montré un bel attachement au club en souhaitant y rester malgré l'absence de match.

On n'oublie pas David, notre arbitre officiel, qui officie en 1ère division départementale et a également participé aux finales euriennes.

Sachez que les formations d'arbitre sont ouvertes à tous. Pour cela, le club peut vous aider dans vos démarches.



En 2017, une nouvelle édition de notre désormais traditionnelle foire-à-tout a eu lieu sous une chaleur accablante, ce qui n'a pas empêché une belle fréquentation. L'édition 2018 est prévue le dimanche 17 Juin.

En début d'année, le club a organisé un nouvel événement avec tournoi FIFA17 sur PlayStation 4.

Une soirée bon enfant !

Grâce, entre autre, à ces manifestations organisées années après années, le club a pu faire intervenir une société spécialisée dans les terrains de sport afin d'améliorer notre aire de jeu.

Nous tenons à remercier vivement:

- Bernard, pour son dévouement sans limite,
- Hervé et Bibi, qui n'hésitent pas à prendre le drapeau de touche le dimanche,
- la Mairie, pour la rénovation des vestiaires
- l'entreprise Chevallier Peinture, qui a offert un jeu de maillot pour nos U7,
- la famille Potier, qui nous a offert un soutien logistique nous permettant de servir des boissons fraîches lors de notre foire-à-tout.

COMPOSITION DU BUREAU :

Président d'Honneur :	André Papin
Secrétaire :	Gael Lemerle
Président :	Quentin Daudigny
Trésorier :	Guillaume Gilbert
Vice - Président :	Benjamin Perthuis
Trésorier adjoint :	Guillaume Gilbert





La chasse 2016-2017

Voici la synthèse de l'année écoulée et de ce début de saison.

LE LIÈVRE : A l'heure où j'écris cet article, nous avons fait un total de 60 lièvres prélevés et cela sera tout pour cette année où il est en baisse.

PERDRIX : Pas de changement pour l'instant, et nous allons lâcher quelques perdrix rouges pour le plaisir des chasseurs.

FAISAN : Nous avons de belles volées avant la chasse, mais le jour de l'ouverture nous avons été déçus.

LAPIN : En voie de disparition.

CHEVREUIL : 16 animaux nous ont été attribués et 7 ont été prélevés pour l'instant. L'année dernière autant d'animaux ont été tués par les voitures.

SANGLIER : 3 animaux prélevés en 3 battues. Un de 55 kg, le second de 93 kg et le troisième de 85 kg, avec plusieurs chiens de la meute blessés.



En conclusion :

Notre Société de Chasse a une gestion saine.

Le comptage des perdreaux aura lieu le 4 mars 2018.

SOYEZ NOMBREUX À NOUS REJOINDRE.

Les membres du bureau et moi-même vous présentons nos

MEILLEURS VŒUX pour 2018

En cas de problème de chasse, vous pouvez joindre :

Dominique Cognard 06 69 69 35 11

Alain Fulgence 06 01 26 50 04

Michel Patriarche 06 68 62 53 01

RENARD : 6 renards prélevés pour l'instant en battue. On voit que l'animal est en légère augmentation. A la première battue de cette saison 6 renards et une fouine ont été prélevés.

En 2009, nous avions 37 renards prélevés.

Relevé annuel des captures de nuisibles du 1er juillet 2016 au 30 juin 2017.

Total sur notre commune :

- 8 renards
- 10 fouines
- 120 corneilles
- 6 ragondins

Tous nos remerciements à nos bénévoles et piégeurs pour leur travail de cette année.



Un vrai Producteur Local

LA FERME BENOIST

Produits frais de la Ferme

www.fermebenoist.fr

Vente de produits frais toute l'année

Volailles - Œufs - Fruits - Légumes de plein champ
Plantes à massif - Cidre - Jus de pommes
Confitures maison

Ouvert du lundi au vendredi de 15h à 19h30
et le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h30

Natura 2000 un réseau qui mérite d'être connu ?

N2000 qu'est-ce que c'est ?

C'est un réseau de sites qui vise à préserver les espèces et habitats qui présentent un enjeu de conservation au niveau européen.

C'est le cas de **la commune de Mézières-en-Drouais** présente dans le périmètre Natura 2000 « **ZSC Vallée de l'Eure de Maintenon à Anet et vallons affluents** ».

Quels moyens ?

La valorisation du territoire, conciliant le développement économique et préservation de l'environnement, s'appuie sur plusieurs moyens d'actions :

- Du temps prévu pour une animation de territoire (1 animateur Natura 2000)
- Des outils de gestion : Chartes et contrats
- La possibilité de mobiliser des financements de l'État et de l'Europe.
- L'accompagnement des propriétaires et des collectivités dans des démarches de prises en compte de la biodiversité.

Quelles espèces, quels habitats ?

Sur le site Natura 2000 on retrouve des pelouses calcaires qui présentent un intérêt patrimonial important.

Les pelouses calcaires accueillent **30% des espèces protégées en France, dont 26 % des plantes protégées.**

Ce sont des milieux très fragiles, car on estime que **50 à 75% des pelouses calcaires auraient disparu depuis le début du XX^e siècle.**

On retrouve au sein de ces habitats des espèces d'orchidées rares et/ou protégées.

Sur l'ensemble des zones du site Natura 2000 Vallée de l'Eure ce sont **20 espèces** qui sont présentes, soit **55% des espèces du département.**

Au sein de la commune de Mézières-en-Drouais, ce sont 6 orchidées qui sont présentes dont 3 protégées au niveau régional : **l'Orchis pyramidal, l'Orchis brûlé et l'Ophrys frelon ou bourdon.**

Et concrètement ?

Créer du lien entre l'animateur Natura 2000, les propriétaires et les collectivités, garants de ce patrimoine d'exception, est très important pour conforter le dynamisme du territoire en valorisant ce patrimoine local.

Vous souhaitez entretenir ou restaurer vos terrains ? Vous souhaitez contribuer à la préservation des milieux et espèces remarquables ?

Natura 2000 peut vous y aider ! Restauration de mares, débroussaillage de milieux fermés, grille à chauves-souris... votre initiative peut être financée jusqu'à 100 % !

L'animateur Natura 2000 de votre commune

Association Hommes et Territoires

Florent MULOT

Animateur Natura 2000 ZSC Vallée du Loir

02 37 24 46 07

f.mulot@hommes-et-territoires.asso.fr



Yannick *Stéphanie*

Au coin du Frais

Fruits / Légumes
Crèmerie
Vins



Du Mardi au Samedi de 8h30 à 12h30
de 15h à 19h30
et le Dimanche de 9h à 12h30

Corbeilles de fruits et plateaux de fromages

28 rue du Général de Gaulle 28210 NOGENT LE ROI
Tel : 02.37.51.14.06

POMPES FUNEBRES

Georges GUILLON



Agréé
par la
Préfecture

**Organisation
et contrats d'Obsèques**

FUNERARIUM

1 rue des Eparges (face à la gare) 28100 DREUX Tél. 02 37 50 11 21	Impasse des Graviers Brissard 28410 ABONDANT Tél. 02 37 48 73 49
---	---



TM PEINTURE

MONTALESCOT THIERRY
7 Rue du hez 28500 Mézières en drouais
Apprenez à bricoler et réalisez vos
travaux en toute confiance avec un coach
peinture décoration placo sol pvc parquet
tmontalescot@free.fr
Porta 0662668898

Urbanisme : « L'essentiel »

Avant d'entreprendre des travaux, je consulte la Mairie. Si je dois déposer une demande, les formulaires correspondant me seront fournis. Ils sont téléchargeables sur www.service-public.fr

Permis de Construire

Sont concernés par cette procédure les travaux suivants :

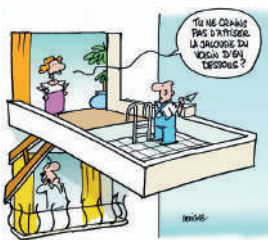
- Agrandir votre pavillon ou construire un bâtiment annexe non accolé (garage, véranda, etc.), ayant une emprise au sol ou une surface de plancher supérieure à 40 m² (*)
- bâtiment en modifiant son aspect extérieur

Le délai d'instruction est de 2 mois maximum, à compter de la réception du dossier complet pour les maisons individuelles. Le silence de l'administration, à l'issue de ce délai, vaudra autorisation tacite. En secteur protégé, ce délai est porté à 4 mois. Le dossier est soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

Infractions : les travaux ne peuvent être engagés qu'après l'obtention de l'autorisation. Ceux réalisés sans autorisation représentent une infraction susceptible d'être sanctionnée par une amende et par la démolition de la construction non autorisée. Par ailleurs, le montant de la taxe d'Aménagement dû peut être assorti d'une pénalité de 80 % de son montant. En cas de construction en infraction aux obligations résultant de l'autorisation de construire ou d'aménager, des sanctions similaires sont encourues.

Permis de Démolir

C'est une procédure simple qui concerne les démolitions partielles ou totales d'un bâtiment.



Le délai d'instruction est de 2 mois maximum. En cas de silence passé ce délai, le demandeur peut considérer que le permis de démolir lui est accordé de manière tacite, sauf si l'avis de l'architecte des bâtiments de France, est nécessaire. Dans ce cas, son silence au-delà des 2 mois équivaut à un refus.

Besoin d'un conseil en matière d'architecture :

Le CAUE de Chartres (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) est à la disposition des particuliers. Prenez rendez-vous au 02.37.21.21.31. : Ce service est gratuit.



Déclaration préalable

C'est une procédure plus rapide que le Permis de Construire. Elle concerne les travaux suivants :

- Changement de destination d'un bâtiment existant.
- Installer une clôture.
- Création d'une surface de plancher ou une emprise au sol > 5 m².
- Réaliser des travaux de ravalement de façade de votre pavillon.
- Modifier l'aspect extérieur d'un bâtiment (modification des ouvertures, pose de velux etc. . .).
- Installer une piscine d'une superficie supérieure à 10 m².
- Installer des panneaux solaires.

Le **délai d'instruction est de 1 mois maximum**. Le silence de l'administration, à l'issue de ce délai, vaudra non opposition à déclaration préalable.

(*) Dans les zones urbaines, les travaux d'extension ayant pour effet la création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol supérieure à 20 m² ou égale à 40 m² relèvent d'une déclaration préalable à condition que les travaux d'extension n'aient pas pour effet de porter la surface de plancher ou l'emprise au sol totale de la construction au-delà de 150 m².

Recours à un architecte (NOUVEAU)

En application de la loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine, le recours à un architecte sera obligatoire dans toutes les demandes de permis de construire déposées depuis le 1er mars 2017 pour les constructions d'une surface de plancher supérieure à 150 m².

Dépôt du dossier :

Votre demande d'urbanisme est à déposer en Mairie qui la transmet ensuite à la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux, pour instruction.





A savoir : Lorsque la Déclaration préalable, le Permis de construire ou le Permis de démolir est accordé par le Maire, un affichage sur le terrain est obligatoire. Il devra faire figurer la date d'affichage.

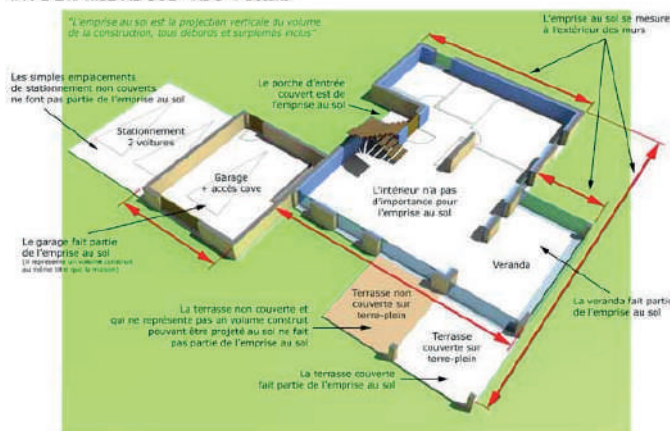
Dès le début des travaux, vous devez transmettre à la mairie, le formulaire de « Déclaration d'ouverture de chantier » (Pour les Permis de construire) et à la fin des travaux, le formulaire « d'achèvement et de conformité des travaux »,

Lexique :

Emprise au sol : c'est la projection verticale du volume de la construction tout débord et surplomb inclus.

À l'étage, la partie des terrasses accessibles, en surplomb, soutenues par des poteaux, forment une projection verticale au niveau RDC, qui est comptée dans l'Emprise au sol.

#1. L'EMPRISE AU SOL - RDC / Détails



Surface de plancher : elle est égale à la somme des surfaces de plancher de chaque niveau clos et couvert, calculée à partir du nu intérieur des façades, déduction faite notamment des surfaces de plancher d'une hauteur sous plafond inférieure ou égale à 1,80m, des surfaces dédiées au stationnement et des vides et trémies des escaliers et ascenseurs.

À noter : les surfaces telles que les balcons, toiture-terrasse, loggias ne sont pas prises en compte pour le calcul de la surface de plancher d'une construction

Le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) : Ce document fixe notamment les règles de constructibilité (emprise au sol, hauteur et aspect des bâtiments, assainissement, stationnement, espaces verts, ...), applicables sur les différentes « zones », de notre commune. Le PLU en vigueur est consultable en Mairie.

Comme vous le savez, une procédure de révision de notre PLU a débuté en 2016. Le diagnostic du territoire communal est toujours en cours d'élaboration par les services de l'Agglomération du Pays de Dreux. Toutefois, la charge de travail de ces services et plusieurs mouvements de personnel, n'ont pas permis d'avancer sur le dossier en 2017. Vous serez tenu informé de son évolution.

Après autorisation ou décision de non opposition, vous disposez d'un délai de 3 ans pour engager les travaux. Deux demandes de prorogation de 1 an chacune, peuvent être sollicitées, permettant de porter ce délai à 5 ans.

Pour que l'autorisation reste valable, les travaux ne doivent pas être interrompus plus de 1 an (commençant à courir après l'expiration du délai de 3 ans, accordé pour engager les travaux).

Taxe d'aménagement :

La taxe d'aménagement (calculée en fonction de la surface taxable) est exigible dès l'obtention d'un Permis de Construire ou dès la décision de non-opposition à une déclaration préalable de travaux.

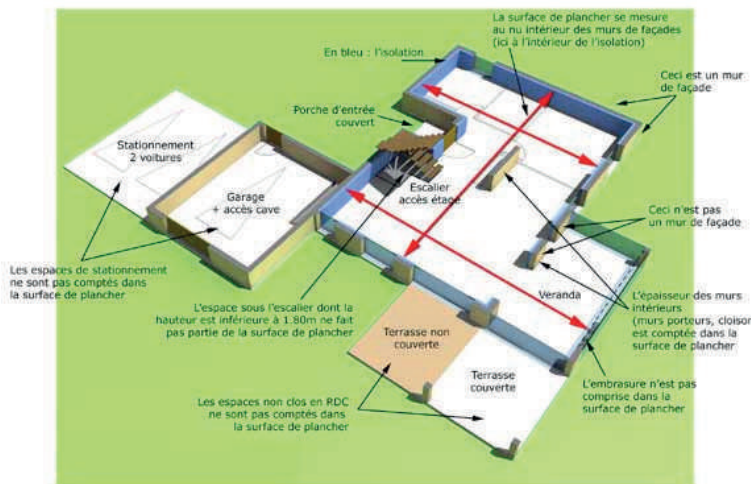
La taxe est composée de 2 parts (communale et départementale).

Si son montant est supérieur à 1 500 €, alors, elle sera payée, sur 2 années, en 2 fractions égales.

Surface taxable :

C'est la somme de l'ensemble des surfaces de plancher closes et couvertes d'une construction, mesurée au nu intérieur des murs de façade, après déduction des espaces dont la hauteur sous plafond est inférieure à 1.80 m, des trémies et vides des escaliers.

#1. LA SURFACE DE PLANCHER - RDC / Détails



Formalités Administratives

PIÈCES DEMANDÉES	OU S'ADRESSER
Extrait ou copie d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance (indiquer la date, nom et prénom et la filiation des parents). Joindre une enveloppe timbrée et une photocopie de la pièce identité, ou sur www.acte-etat-civil.fr , ou éventuellement site internet de la commune concernée.
Extrait d'acte de mariage	Mairie du lieu de mariage (indiquer la date, noms et prénoms). Joindre une enveloppe timbrée et une photocopie de la pièce identité, ou sur www.acte-etat-civil.fr , ou éventuellement site internet de la commune concernée.
Duplicata de Livret de Famille	Mairie du lieu de domicile, fournir : justificatif de l'identité du demandeur, justificatif de domicile, informations concernant les actes du livret à reconstituer (nom - prénom - date et lieu de naissance...)
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu de décès ou de domicile du défunt (indiquer la date, nom et prénom et la date de naissance). Joindre une enveloppe timbrée et une photocopie de la pièce identité, ou sur www.acte-etat-civil.fr , ou site internet de la commune concernée.
Extrait d'acte de naissance, mariage ou décès pour les Français nés, mariés ou décédés à l'Etranger	Ministère des Affaires étrangères Service Central de l'Etat-Civil : 11 rue de la Maison Blanche, 44941 NANTES CEDEX 09 - Tél : 0 826 08 06 04 (indiquer nom, prénom, date et pays). Joindre une enveloppe timbrée, ou utiliser le formulaire en ligne sur www.diplomatie.gouv.fr .
Certificat de Nationalité française	Grefe du Tribunal d'Instance du domicile. Fournir des pièces prouvant la nationalité française et le livret de famille, (plus : pièce d'identité, justificatif de domicile et copie intégrale d'acte de naissance).
Carte Nationale d'Identité	Mairies identiques à celles des passeports. Elle est valable 15 ans sauf pour les mineurs. La présence du demandeur est indispensable pour la prise d'empreinte digitale et pour la signature. Fournir : • 1 copie intégrale d'acte de naissance de - de 3 mois avec filiation complète (à demander à la mairie du lieu de naissance si le demandeur est né en France ou au Service Central de l'Etat civil du Ministère des Affaires Etrangères 11 rue de la Maison Blanche, 44941 NANTES CEDEX 09 (www.diplomatie.gouv.fr) si le demandeur est né à l'Etranger, dans ce cas fournir en plus 1 certificat de nationalité française), • 2 photos d'identité (récente, sur fond neutre, visage et cheveux dégagés, sans rien sur la tête, sans lunette ni maquillage), • 1 justificatif de domicile de - de 3 mois (ex : facture d'eau, d'électricité, impôts, gaz, téléphone – éviter celles de téléphonie mobile), • L'ancienne carte d'identité (en cas de vol ou perte faire une déclaration de perte (en mairie) ou de vol (gendarmerie ou poste de police) et fournir un timbre fiscal de 25 €), • Pour les mineurs : Une autorisation parentale est à remplir. En cas de divorce ou de séparation de corps des parents, produire le dispositif du jugement qui a désigné le parent chargé de la garde du mineur ou si l'instance est en cours, l'ordonnance du Tribunal qui a statué sur cette garde (Photocopie), copie pièce d'identité des 2 parents • Pour les femmes divorcées (dans le cas où elles gardent le nom du mari), fournir le dispositif du jugement de divorce (Photocopie), • Pour les femmes mariées ou veuves (dans le cas où elles demandent l'inscription de leur situation matrimoniale sur leur carte), fournir leur livret de famille ou l'acte de décès de leur conjoint, • Pour les enfants majeurs résidant chez leurs parents, fournir une attestation parentale du domicile, identité
Passeport	PASSEPORTS BIOMETRIQUES Depuis le 26 Mai 2009, la mise en place du dispositif visant à délivrer des passeports biométriques est effective en Eure-et-Loir. Ainsi, vous devez désormais vous rendre obligatoirement dans une des 17 mairies habilitées du département. Le dossier pourra être retiré à la mairie de votre domicile. Vous devrez ensuite le compléter (imprimés + pièces à fournir) et vous rendre dans une des 18 mairies habilitées de notre département : ANET / AUNEAU / BONNEVAL / BREZOLLES / CHARTRES / CHATEAUDUN / CHATEAUNEUF-EN-THYMERAI / CLOYES-SUR-LE-LOIR / COURVILLE-SUR-EURE / DREUX / ILLIERS-COMBRAY / LA LOUPE / LUCE / MAINTENON / NOGENT-LE-ROI / NOGENT-LE-ROTRON / VERNOUILLET / VOVES. Le retrait du passeport se fera dans la mairie où vous aurez déposé la demande.
Carte d'électeur	Mairie du domicile. L'inscription peut se faire toute l'année et avant le 31/12 à condition d'avoir 18 ans et d'être de nationalité française. Fournir une carte d'identité et un justificatif de domicile ainsi que l'ancienne carte d'électeur.
Déclaration des chiens de 1^{re} et 2^e catégorie	Obligation de déclarer votre chien à la mairie de votre domicile. Fournir les pièces suivantes : • Carte d'identification ou de tatouage du chien, • Certificat de naissance du chien inscrit au L.O.F., • Carte de vaccination antirabique en cours de validité, • Attestation d'assurance garantissant votre responsabilité civile pour les dommages causés au tiers par votre chien, • Certificat vétérinaire de stérilisation pour les chiens de 1^{re} catégorie.



	Où s'adresser	Quand	Pièces à produire
Naissance	Mairie du lieu de naissance	Dans les 5 jours qui suivent la naissance	- Certificat établi par le médecin ou la sage femme - Déclaration de choix de nom - Acte de reconnaissance (avant naissance) - Livret de famille, si vous en possédez un
Mariage	Mairie du lieu de mariage	Retrait du dossier de mariage au moins un mois avant la date fixée	- Pièce d'identité des futurs époux - Copie intégrale d'acte de naissance des futurs époux - Justificatif de domicile - Pièce d'identité des témoins - Si enfant : copie intégrale d'acte de naissance - Livret de famille, si vous en possédez un
Décès	Mairie du lieu de décès	Le plus tôt possible	- Livret de famille du défunt - Pièce d'identité personnelle du déclarant - Certificat de constatation transmis par le médecin
Elections	Mairie du domicile, ou en renvoyant le formulaire avec les pièces justificatives	L'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique. Se présenter à la mairie avant le 31 décembre précédant l'élection.	- Pièce d'identité (passeport éventuellement) en cours de validité ou exoïré depuis moins de 1 an. - Justificatif de domicile de moins de 3 mois - Si domicilié chez un tiers : attestation sur l'honneur justifiant le domicile de la personne concernée - Ancienne carte d'électeur.
Pacte civil de solidarité			

Recensement Militaire

Tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons de 16 ans, doivent se faire recenser à la Mairie de leur lieu de résidence dans le courant du mois de leur anniversaire. Ils doivent se munir des pièces suivantes : Carte nationale d'identité, Livret de famille, éventuellement une copie du document justifiant de la nationalité française.

Une attestation de recensement sera délivrée. Cette attestation ou sa photocopie est indispensable pour être convoqué à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD) mais également pour s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (baccalauréat, permis moto et auto, concours de la fonction publique). Elle sera demandée pour l'inscription scolaire de tous les élèves âgés de 16 ans que ce soit au collège, au lycée, au lycée d'enseignement professionnel ou au lycée agricole. Elle sera également demandée aux jeunes lors de l'inscription sur les listes électorales.

Attention : la mairie ne délivre pas de duplicata de l'attestation de recensement. Un justificatif peut être établi par le bureau du service national de Rouen.

Tout jeune ayant été recensé doit signaler : changement de domicile, changement de situation familiale et/ou professionnelle, au CSN (Centre du Service National) de Rouen et ceci jusqu'à l'âge de 25 ans.

Vie Associative et Sportive

Amicale des parents d'élèves du regroupement pédagogique

Eric PAPIN.....02 37 43 09 47

A.P.E.M. (Association des parents d'élèves de Marsaueux)

Gwendoline GOMBERT06 63 26 92 71

Association des parents d'élèves de l'Ecole St Martin

Ludivine DEULET02 37 43 71 14

Association sport adapté Foyers du Mesnil

Roland LE GALL02 37 43 71 14

Association Sportive et Culturelle

S.BROUSSART02 37 43 74 52

Au coin du livre/ Bibliothèque

Dominique HEBERT02 37 43 70 81

Centre Nautique du Pays Drouais

Claude DUFOUR.....06 85 81 07 75

Coopérative scolaire de l'Ecole de Marsaueux

Dany FABRE.....02 37 43 74 88

Eglise protestante unie de Dreux - Marsaueux

Fabienne TRANTELLE..02 37 46 06 01 / 06 31 10 51 31

Etoile de Marsaueux

Quentin DAUDIGNY06 17 49 74 02

Fleurs à Fleurs

Gwenaëlle MONTALESCOT06 12 33 00 01

Foot - UFOLEP

Stéphane RONNE.....06 09 12 17 62

Loisirs troisième âge

Marie-Odile DELBARY.....02 37 43 81 24

Loucie after school association

Nelly BERGOUNOUX09 73 84 86 22

O.G.E.C

Isabelle GUILLIER02 37 43 71 10

Paroisse Catholique

Françoise GARNIER.....02 37 43 82 92

Patrimoine Mézières Marsaueux

Hélène MIGNOT06 08 00 64 20

Société de chasse

«Union des propriétaires de Mézières Marsaueux»

Dominique COGNARD06 68 99 13 45

Société de pêche «SCI La Noë Robert»

Jean Claude GOYER.....02 37 43 77 23

Tennis club de Mézières Marsaueux

Eric PAPIN.....02 37 43 09 47



Mairie

17, rue de la Mairie - 28500 MÉZIÈRES-EN-DROUAI

www.mairie.mezieres-marsauceux@wanadoo.fr

☎ 02 37 43 71 22

☎ 02 37 62 02 09

Heures d'ouverture :

Mardi au Vendredi de 16h30 à 18h30

Samedi de 9h00 à 12h00

Stade ☎ 02 37 43 84 69

Syndicat Regroupement Pédagogique ☎ 02 37 43 80 07

ÉCOLE de MARSAUCEUX ☎ 02 37 43 74 88

ÉCOLE de OUERRE ☎ 02 37 82 30 38

ÉCOLE (privée) de MÉZIÈRES ☎ 02 37 43 71 10

Agence Postale Communale

Mairie de Mézières ☎ 02 37 43 40 54

Heures d'ouverture :

Mardi au Vendredi de 15 h 30 à 18 h 30

Samedi de 9 h 00 à 12 h 00

Electricité Dépannage 24/24 h

SICAE-ELY ☎ 01 34 94 68 01

EDF ☎ 0810 333 028

GAZ Dépannage

GÉDIA ☎ 02 37 65 00 10

Eau

EAU Tél. à M. GOYER ☎ 02 37 43 77 23

Ambulances

AMBULANCES ☎ 02 37 42 15 99

..... ☎ 02 37 42 37 38

..... ☎ 02 37 46 13 08

DROGUE, ALCOOL, TABAC : INFO ☎ 0 800 23 13 13

SIDA INFO SERVICE ☎ 0 800 88 08 00

ALLO ENFANCE MALTRAITÉE ☎ 119

Les services publics

SOUS PRÉFECTURE DE DREUX

Standard ☎ 02 37 63 09 50

TRIBUNAL D'INSTANCE

Palais de Justice de - Dreux ☎ 02 37 38 08 50

TRIBUNAL DE COMMERCE

Bd Chasles - Chartres ☎ 02 37 84 00 25

CONSEIL DES PRUDHOMMES

2, place Anatole France - Dreux ☎ 02 37 46 43 62

PÔLE - EMPLOI

1, rue Pierre Sépard (gare SNCF) - Dreux ☎ 39 49

ALLOCATIONS FAMILIALES

7, rue Henri Dunant - Dreux ☎ 02 37 38 60 73

SYNDICAT D'INITIATIVE ☎ 02 37 46 01 73

SNCF Dreux Réservations - Information ☎ 36 35

CENTRE DES IMPÔTS

1 bis, rue des Granges - Dreux ☎ 0 820 32 42 52

TRÉSORERIE DE DREUX AGGLOMÉRATION

27, rue Sénarmont - Dreux ☎ 02 37 42 79 45

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

7, rue des Capucins - Dreux ☎ 02 37 38 83 00

7, rue Henri Dunant - Dreux ☎ 36 46

MÉTÉOROLOGIE

Départementale ☎ 0 892 68 02 28

Nationale ☎ 32 50

Agricole ☎ 0 892 68 07 28

FRANCE TÉLÉCOM

Dérangements - Réclamations ☎ 10 13

EN CAS D'URGENCE

POMPIERS 18

POLICE SECOURS 17

SAMU, MÉDECIN, Dentiste... 15

APPEL D'URGENCE EUROPÉEN 112

PHARMACIE DE GARDE 32 37

CENTRE ANTI POISON D'ANGERS 02 41 48 21 21

HÔPITAL DE DREUX 02 37 51 52 53

GENDARMERIE Boulevard Henri IV DREUX 02 37 38 57 30

COMMISSARIAT DE POLICE 02 37 65 84 10

Électricité Dépannage SICAE-ELY 01 34 94 68 01

Régie du GAZ (GEDIA)

Dépannage et urgence 02 37 65 00 10



A.D.A.P.E.I. 92 Foyer médical	02 37 43 72 34	BRANDT Michel	02 37 43 78 17	ECOLE PUBLIQUE MARSAUCEUX. 02 37 43 74 88	
AGENCE POSTALE.....	02.37 43 40 54	BRETON Gérard.....	07 77 37 56 58	ECOLE SAINT MARTIN	02 37 43 71 10
AIDE POUR TOUT FAIRE	06 66 82 89 91	BRIAND Henri	02 37 43 85 25	Ent HUG.....	07 61 75 40 25
AIT-MOHAND Leila	02 37 62 06 71	BRIAND Sophie.....	02 36 69 69 42	ERGB	02 37 62 04 10
ALLAIN Josseline	02 37 43 82 74	BROUSSE Jean Claude.....	02 37 41 95 15	ESEAT Le mesnil.....	02 37 43 73 11
ALLAIN Valéry et associés	02 37 43 84 95	BROUSSEAU Bruno	02 37 62 01 03	ETOILE DE MARSAUCEUX.....	02 37 43 84 69
ALLAIS Renée	02 37 43 82 63	BROUSTE Sébastien	02 37 43 70 64	EUCAT Michel	02 37 43 88 12
ALLAIS Yves	02 37 43 49 61	BRUNET Jean-Claude.....	02 37 43 83 54	EUZENAT Noura	09 86 40 43 64
ALLIANCE DE DREUX BASKET	02 37 64 26 02	BUISSON Karine.....	09 51 49 17 80	EXCOFFIER Philippe	02 37 62 00 06
ALTADILL Fanny	02 37 50 74 18	BULLIER Bruno	02 37 43 81 22	FAUQUEUX Chrisian	02 37 43 86 06
AMELIE LAINE.....	06 03 16 05 14	CAILLE Huguette	02 37 43 71 53	FAURE Pierre.....	02 37 62 01 63
ANGEBAU Josette	02 37 43 81 88	CARLO Manuel.....	06 47 88 69 60	FAVRE-BULLY Véronique	02 37 43 84 96
ANGLA-GRE Anne-Camille.....	02 36 69 50 73	CARROLL Laura.....	09 54 39 88 70	FERRE Nicolas	09 51 98 15 77
ANGLA-GRE Francis	06 28 23 38 36	CENTRE NAUTIQUE PAYS DROUAIS	02 37 43 82 71	FERREIRA Sophie.....	02 36 30 93 14
ASSOC. SPORTIVE ET CULTURELLE	02 37 43 74 52	CENTRELEC	06 13 80 28 99	FILLIOL Xavier.....	02 37 41 73 12
ASCENCIO Laetitia	09 53 44 46 23	CHAMPAGNE Fabrice.....	02 37 43 78 81	FIOCCO Rémi.....	09 52 61 66 90
ATELIER A CLICK.....	02 37 43 84 96	CHAPPE Jacques	02 37 43 83 79	FLEURY Francine & Serge	02 37 43 40 31
AUBRY Frédéric.....	02 18 48 31 18	CHARMETANT Soisick	02 37 43 84 40	FLICHER Mireille	02 37 43 79 88
AUGER Christian et Maryannick. 02 37 43 85 54		CHEVREL Simone.....	02 37 43 75 55	FORTIER Jean-Pierre	02 37 43 79 72
AUGER Pierre.....	02 37 43 81 34	CLOUET Nathalie.....	02 37 43 79 64	FOYER DU MESNIL	02 37 43 71 14
AVI GRO ALIMENTAIRE.....	02 37 62 00 41	COGNARD Dominique	02 37 43 85 46	FRANÇOIS Xavier	02 37 43 47 89
BABILLON Charles	02 36 69 47 69	COLOMB Laurent	02 37 43 43 73	FRANCHE Alain.....	02 37 64 11 14
BAILLEAU Marie	02 37 43 63 77	CORMIER André	02 37 48 70 64	FRASLON Liliane	02 37 43 76 23
Bar « Chez Helo »	02 37 51 20 81	CORMIER Jean-Claude	02 37 43 88 36	FRESNEAU Sylvie	02 36 69 55 20
BARBIER Nathalie	02 37 62 04 83	COTTURA Adrien.....	02 37 43 88 93	FROMAGERIE BOIS DES LOUVIERES	02 37 43.80.86
BARIL Sandra	02 37 43 75 46	CREINIER Jean-Marie.....	02 37 43 71 25	FULGENCE Nadine.....	02 37 43 77 96
BARREY Jean	02 37 43 73 02	CROIZE Gérard	02 37 43 41 76	GANTHER Arlette.....	02 37 43 79 92
BARREY Jean-Claude.....	02 37 43 80 09	DAIRE Jean-Michel	02 37 43 89 00	GARCES Alain	02 37 43 44 87
BARREY Laurent	02 37 43 41 27	DAUBIN Cédric & Aurélia.....	02 37 43 82 95	GARNIER Albert	02 37 43 82 92
BATALHA Sylvie	09 51 47 20 06	DE BEAUREPAIRE Frédérique	09 64 00 90 72	GARRIDO Ernesto.....	09 84 10 53 11
BAYON Bernard	02 37 43 71 15	DEBU Jean Yves	02 37 43 76 60	GATINEAU Ets	02 37 43 71 63
BAZEMONT René	02 37 43 80 28	DEBU -FRANCHE Elyane.....	02 37 63 59 55	GEORGET Lucien	02 37 43 78 28
BAZEMONT Véronique	02 37 43 84 66	DECARNIN Alain	02 37 43 87 51	GERVAIS Marie	02 37 43 73 73
BAZIN Antony.....	02 36 69 63 77	DELAHAYE Florian	02 36 69 40 06	GEUFFROY Colette	02 37 43 82 10
BEJAOUI Abdel-Hamid	02 37 62 04 86	DELAUNAY Jean-Pierre	02 37 43 77 68	GIGAULT Christian.....	02 37 43 82 94
BELFOND Pierre	02 37 43 75 31	DELAUNAY Serge	02 37 43 79 40	GODEFROID Sébastien	09 81 04 24 51
BENOIST GAEC	02 37 43 71 18	DELBARY Gérard.....	02 37 43 81 24	GODEFROY Julien.....	02 37 63 57 47
BERNARD Marc.....	02 37 43 85 77	DELEGLISE Clément	09 54 01 66 96	GONCALVES Patricia.....	02 36 69 40 67
BERTHELOT Gisèle.....	02 37 43 42 26	DELESALLE Patrick	02 37 43 44 17	GOUJEON Jean Baptiste	02 36 69 55 22
BIANQUIS Roger	02 37 43 71 29	DESCHAMPS Emilie	02 37 48 76 00	GOYER Odette.....	02 37 43 75 62
BINA Nadia.....	02 37 62 09 76	DESCHERRE Elisabeth	02 37 43 73 09	GOYER Jean-Claude.....	02 37 43 77 23
BINOIST Ludovic	09 83 78 99 87	DESMARS Enrique et Sandrine ..	02 37 43 47 95	GROLLEAU Yvon.....	02 37 64 37 60
BLANQUET Josiane	02 37 43 74 38	DE SOUSA Véronique	02 37 43 48 83	GRUYTERS Jean-Marc	02 37 62 02 04
BOISSEAU Jean-Paul.....	02 37 62 04 52	DESPIT Ingrid	02 37 42 61 48	GUERIN Stéphane	02 37 62 09 84
BORGET Ludovic	02 37 62 39 83	DEVIN Gilberte	02 37 43 79 31	GUILLE Jacques	02 37 43 81 38
BOSCHER Serge	02 37 43 75 24	DIEU Madeleine.....	02 37 43 74 69	GUILLE Jean.....	02 37 43 77 26
BOULAN S.	02 37 43 85 58	DIAGNOSTIC 3D	02 37 43 88 29	HAMMICHE Abderrahmane.....	02 37 43 86 67
BOULANGERIE CREINIER	02 37 43 71 25	DUBOC Georgina	02 37 43 85 55	HARDEVELD Michel	02 37 43 73 59
BOULANGERIE LAUVERNIER.....	02 37 43 71 13	DUFICHE Etienne	02 37 43 81 33	HAUTIN Marie-José	02 37 43 73 28
BOULLY Laurent.....	02 37 43 72 28	DULONDEL Jean-Claude.....	02 37 43 78 52	HAUZA Philippe.....	02 37 82 70 79
BOURGET Emmanuel.....	02 37 43 71 41	DULIAN Julie	09 72 80 49 61	HAZET Chrystelle.....	02 36 69 22 49
BOUTEMY Lionel.....	02 37 43 88 51	DURAND Johann.....	06 82 58 72 76	HEBERT Dominique	02 37 43 70 81
BRANDT Georges	02 37 43 75 34	EARL des NEAUFLES.....	02 37 43 76 56	HEBERT Hugues.....	02 37 62 01 09

HENRY Hélène.....	06 29 56 59 73	MAZAS Marlène.....	02 36 69 25 35	RAYGASSE Charly.....	02 36 98 26 02
HOUSSIN Sébastien.....	02 36 69 21 87	MECA ALLIANCE sarl.....	02 37 43 89 82	RESTOUX Jean-Pierre.....	02 37 43 48 81
HOUSSU Joël.....	02 37 43 75 92	MERCURIN.....	02 37 43 78 30	RICHARD Christiane.....	02 37 43 81 64
HUDEBINE Jean Luc.....	02 37 43 87 66	MESLIER Marie-Claire.....	02 37 43 74 69	ROEBROECK Sylvie.....	09 50 36 08 28
HUNAUT Lucette.....	02 37 43 79 08	MIGNOT Hélène.....	02 37 43 76 43	ROUAULT Pierre.....	02 37 43 79 10
JALLU Gilles.....	02 37 43 70 11	MILANTE Christine.....	02 37 43 81 77	ROUAULT Sébastien.....	09 52 04 20 07
JAMET Marcel.....	02 37 43 43 97	MILLET Philippe.....	02 37 43 41 00	ROUILLE M.F.....	09 86 43 03 71
JOUAN Antoine.....	02 37 50 26 64	MOLINA Dorothée.....	02 37 38 16 19	ROUX Michel.....	02 37 43 80 46
JUBERT Pascale.....	02 37 43 73 19	MONTALESCOT Jacques.....	02 37 43 82 65	ROUYER Stéphane.....	09 80 51 26 68
KERMORGANT Christiane.....	02 37 43 46 75	MONTALESCOT Nathalie.....	02 36 30 92 49	RUELLE Marcel.....	02 37 43 80 48
KILBOURG Louis.....	02 37 43 76 38	MONTALESCOT Thierry.....	02 37 62 01 68	RUFFIN Pascal.....	02 37 43 40 23
KNIPPER Marc.....	06 16 59 91 59	MOREAU Ronan.....	09 53 31 53 90	RURAINSKY Sébastien.....	09 53 84 53 54
LABONDE Cécile.....	09 52 67 76 75	MOREL Eugène.....	02 37 43 79 49	SABATIER Guillaume.....	09 80 86 23 23
LACOTE Claudine.....	02 37 43 74 61	MORIN Christian.....	02 37 43 78 19	SAILLENFEST RENARD Elisabeth	02 37 43 82 30
LACOTE Gilles.....	02 37 43 77 67	MOULINS DE MEZIERES.....	02 37 43 74 43	SALLE POLYVALENTE.....	02 37 43 81 87
LACOTE Patricia.....	02 37 43 77 13	NICOU Stéphane.....	02 37 43 41 09	SANCHEZ L.....	02 37 43 51 16
LAMBERT Jacqueline.....	02 37 43 74 19	NIEWOLA Kazimierz.....	02 37 43 40 09	SANTOS Paula.....	09 81 96 05 45
LANDEMARRE Alice.....	09 67 70 48 12	OGE ST MARTIN STE AGNES.....	02 37 43 71 10	SEUBILLE Yves.....	02 37 43 75 74
LA PAYSANNERIE.....	02 37 43 74 00	PAIN Gabriel.....	02 37 62 01 42	SIMON Ghislaine.....	02 37 64 05 39
LARUE David.....	02 37 38 16 36	PANAMA Multiservice.....	06 51 84 19 35	S K A.....	06 75 77 40 78
LARUE Johnny.....	02 37 43 77 37	PAPIN Eric & Marie-Sylvie.....	02 37 43 09 47	SOMMER Bernard.....	02 37 62 01 47
LARUE S.....	02 37 43 77 78	PARLIER Jacques.....	02 37 43 73 94	S. R. P.....	02 37 43 80 07 - 09 63 60 15 45
LATOUR Michel.....	02 37 43 76 00	PATRIARCHE Franck.....	02 37 43 73 56	TANQUEREL R.....	02 37 43 88 29
LAURENT David.....	02 36 69 20 28	PATRIARCHE Michel.....	02 37 43 82 46	THEVENIN Leslie.....	09 53 37 74 92
LAURENT Julien.....	02 37 82 81 17	PATRIARCHE Pascal.....	02 37 43 78 29	THINARD Marcelle.....	02 37 43 83 91
LAUVERNIER Jean-Pierre.....	02 37 43 71 13	PATRIARCHE Pascale.....	02 37 43 49 26	THOMPSON Kevin.....	09 73 16 55 08
LAUVERNIER Michel.....	02 37 43 79 26	PATRIARCHE Thierry.....	06 26 57 73 01	THUREAU Jean-Philippe.....	02 37 43 40 80
LAUVERNIER Ginette.....	02 37 43 76 44	PELLERIN Gilbert.....	02 37 43 79 01	TISSIER-OLIVEAU Jérôme.....	09 53 66 68 39
LE BORGNE Philippe.....	02 37 41 80 06	PEREZ Jacques.....	09 87 88 16 27	TOISON Cécile.....	02 37 43 42 99
LE CARS Marcel.....	02 37 43 77 91	PERSONNET Monique.....	06 62 76 16 06	TOPALLI Shefki.....	09 80 99 98 17
LECOUSTEY Sylvie.....	02 37 62 04 92	PEYSSON Elisabeth.....	09 53 82 41 81	TOSCA SARL.....	02 37 38 43 95
LEFRANCOIS B.....	02 37 43 70 26	PIE Patrice.....	02 37 43 85 98	TRAMBLAY Jeannine.....	09 66 81 75 52
LEGEAY Guy.....	02 37 43 81 37	PINER Manuel.....	02 37 43 79 90	TRAVERS.....	02 37 43 88 48
LEOTE François.....	02 37 48 49 06	PIRIOU Chantal.....	02 37 48 78 41	TRIPLET Yannick.....	02 37 64 61 30
LEROI Gérard.....	02 37 43 77 15	PLESSIS C.....	02 37 51 84 97	TURPIN Robert.....	02 37 43 78 57
LETOURNEAU Gérard.....	02 37 43 72 48	POIRET Agnès.....	02 37 43 78 47	U. D. ENERGIE.....	02 37 43 44 45
L'ETUDE FINANCIERE.....	02 37 62 08 20	POIRIER / MILHIET Ludovic et Laure.....	02 37 43 74 41	UDE Patrick.....	02 37 43 87 37
LEVY Jean-Charles.....	02 37 43 85 07	POMMEREAU Andrée.....	02 37 43 73 62	UDE Aurélie.....	02 37 38 10 27
LHERMITE Raymond.....	02 37 43 86 81	POMMEREAU Philippe.....	02 37 43 72 01	UNINSKY J.....	09 83 55 90 12
LHOSTE Claudine.....	02 37 43 88 14	POMMIER Claude.....	02 37 43 79 44	URGENCE DEPANNAGE GAZ.....	02 37 65 00 10
LICHON Sylvia.....	09 53 11 92 90	POPOT Michel.....	09 54 47 45 37	VENARD Jacky.....	02 37 43 85 36
L2M.....	02 37 63 02 14	PORQUET Gérard.....	09 67 63 47 50	VETTIER Lionel.....	02 37 43 86 40
LOUCHART Dominique.....	02 37 43 75 89	PORTENSEIGNE Christophe.....	02 37 43 89 52	VICENTE Leopoldo.....	02 37 43 89 54
LUSURIER Benoît.....	02 37 43 73 23	POTIER Christiane.....	02 37 43 45 90	VIDIERE Gilbert.....	02 37 43 80 44
LUSURIER Léone.....	06 08 58 16 41	POTIER Cyril.....	02 36 69 50 72	VILLEDIEU Sandrine.....	09 50 80 07 06
MAILLARD Marie-France.....	02 37 43 88 93	POTIER Frédéric.....	09 81 08 48 55	VILLEGGER Sandrine.....	02 37 43 75 80
MAIRIE.....	02 37 43 71 22	POUILLEY (Mme).....	02 37 43 49 64	VIROLLE Olivier.....	02 37 43 42 64
MAISIER Jean-Claude.....	02 37 43 46 36	POULHALEC Anne-Sophie.....	02 37 38 16 51	YAHIAOUI Linda.....	09 73 21 07 91
MARINIER Jocelyne.....	02 37 43 79 61	POUPONNEAU Corinne.....	02 36 69 20 63	YALAOUI Abdelmelek.....	09 52 69 55 04
MARTIN Hervé.....	02 37 43 80 70	POURLIER Bernard.....	02 37 43 76 95	ZAKARIAN Miran.....	02 37 43 70 25
MARTIN Philippe.....	09 67 66 97 45	PRESTAVOINE Cyril.....	09 54 61 33 61	ZIDI Mahammed.....	02 37 43 83 08
MASSON Francis.....	02 37 43 76 79	RAFFIN André.....	02 37 43 82 61		
MAURAT Albert.....	02 37 43 71 92	RAULT Stéphane.....	02 37 48 08 92		
MAURY Sébastien.....	02 37 43 79 55				

Nouveau SUV Opel

GRANDLAND X



L'AVENIR APPARTIENT À TOUS

Conso mixte gamme Grandland X (l/100 km) : 4.0/5.5 - CO₂ (g/km) : 104/127.

DREUX AUTOMOBILES - C. C. Plein Sud - 6, Boulevard de l'Europe
28500 Vernouillet - Tél : 02 37 38 94 00

Votre fournisseur local d'énergie



Gedia vous simplifie la vie

Gedia vous conseille et vous accompagne

Toujours plus proche de ses clients,
Gedia vous propose une solution internet pour gérer vos contrats.



Inscrivez-vous à



Mon agence en ligne

connexion

- ✓ Accédez à vos contrats
- ✓ Simulez le montant de votre facture
- ✓ Consultez/Éditez vos factures à tout moment

- ✓ Transmettez vos index de consommation
- ✓ Effectuez un règlement
- ✓ Souscrivez au prélèvement automatique

Connectez-vous à l'agence en ligne sur :
www.gedia-dreux.com

Pour plus d'informations :
Contactez-nous au
02 37 65 00 20*

Visitez notre site
www.gedia-dreux.com

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

* Coût d'un appel local.